



Bulletin Officiel

N°6144 Vendredi 10 Juillet 2020

www.cmf.tn

— 25^{ème} Année —

ISSN 0330-7174

COMMUNIQUEES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	2
INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19	3-4
TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021	5-6

AVIS DU CMF

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE HEXABYTE INITIEE PAR LA SOCIETE STANDARD SHARING SOFTWARE (3S)	7-13
--	------

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT -OPR-

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIE VALEURS -INTERMEDIAIRE EN BOURSE-	14-16
--	-------

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE EURO-CYCLES	17
---------------------	----

INFORMATIONS POST AGO-AGE

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS – AGO -	18-22
SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS – AGE -	23-24
SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE - SFBT – AGO -	25-31
SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE - SFBT – AGE -	32-33
SOCIETE UNIMED – AGO -	34-37

CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE ET MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION

SICAV AVENIR	38
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	39
SICAV L'INVESTISSEUR	40
SICAV L'EPARGNANT	41

CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE ET MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION

FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	42
---------------------------	----

CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE, MODIFICATION DE LA DENOMINATION, MODIFICATION DE LA VOCATION ET DES ORIENTATIONS DE PLACEMENT, MODIFICATION DU MODE D'AFFECTATION DES RESULTATS ET MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION

FCP AL HIKMA	43-44
--------------	-------

CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE ET MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION

FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	45
FCP INNOVATION	46

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- MCP EQUITY FUND
- UGFS ISLAMIC FUND
- RAPPORT DU COMITE DE CONTROLE CHARAIQUE UGFS ISLAMIC FUND RELATIF A L'EXERCICE 2019

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du Conseil du Marché Financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2020, au plus tard le 20 juillet 2020.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE.....

Siège social :

La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre

Indicateurs :

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1
-------------------------------------	---	--	--	------------------------

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;

- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;
- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

COMMUNIQUE DU CMF

Avec l'amélioration relative de la situation sanitaire en Tunisie et compte tenu des conséquences économiques attendues de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs.

Ainsi et eu égard au contexte COVID 19, qui rend nécessaires des divulgations spécifiques, détaillées et plus importantes d'informations significatives ainsi qu'une réponse de la part des organes de gouvernance aux circonstances évolutives, le CMF a procédé à une relance par courrier aux sociétés concernées afin de rappeler les éléments à prendre en considération lors de la publication des états financiers intermédiaires ainsi qu'au niveau de l'information permanente à divulguer.

Les sociétés cotées ont été appelées à informer au niveau de leurs états financiers au 30 juin 2020 sur les hypothèses et les jugements retenus, une attention particulière devant être accordée à l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Dans ce cadre et compte tenu des difficultés accrues d'implication de jugements et d'estimations liées au contexte COVID, le CMF a rappelé l'importance du rôle primordial attribué aux comités permanents d'audit, de veille à la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

Aussi, les dites sociétés ont été invitées à inclure au niveau de leurs états financiers semestriels, une information relative notamment à l'impact du COVID 19 sur l'activité, la situation financière et les performances, ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elles ont bénéficié le cas échéant.

- Suite -

L'information communiquée sur l'impact de la pandémie du COVID 19 devant être régulièrement mise à jour, avec les données les plus récentes relatives aux conséquences de cette crise sur la situation financière et sur les perspectives d'avenir.

Le CMF a appelé également les sociétés à la plus grande transparence concernant l'information divulguée sur le marché. Par conséquent, les émetteurs ont été encouragés à porter une attention particulière à leurs obligations d'information continue relative notamment aux répercussions connues et anticipées de la pandémie ainsi qu'à, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres.

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1^{er} janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

(*) Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à informer **régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

AVIS DU CMF**Offre Publique d'Achat -OPA-****Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire
sur les actions de la société Hexabyte initiée
par la société Standard Sharing Software (3S)**

Par décision n° 19 du 29 juin 2020, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat-OPA- obligatoire à laquelle a été soumise la société Standard Sharing Software (3S), visant le reste des actions composant le capital de la société Hexabyte.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

La société Standard Sharing Software (3S), société anonyme sise à l'Immeuble 3S rue Abou Hamed El Ghazali Montplaisir, 1073 Tunis, est l'initiateur de l'OPA obligatoire.

II- Dénomination de l'établissement chargé du projet d'OPA :

COFIB CAPITAL FINANCES en sa qualité d'intermédiaire en bourse, sis 25, rue Dr Calmette, Cité Mahrajène 1082 Tunis, est l'établissement chargé du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La société Standard Sharing Software (3S) détient 1 758 579 actions représentant 84,41% du capital de la société Hexabyte.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société Standard Sharing Software (3S) vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la société Hexabyte, soit **172 612** actions représentant **8,29%** du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir sur le marché la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **7,550 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse. Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du RGB soit le prix le plus élevé entre :

- La moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix le plus élevé payé pour les mêmes titres par la personne soumise à l'obligation de procéder à une offre publique obligatoire, ou par des personnes agissant de concert avec elle, durant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire;
- Le prix des titres conférant le contrôle et qui sont à l'origine de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire.

VI- But de l'offre :

Détenant le fournisseur de services internet (FSI) « GlobalNet », la société Standard Sharing Software (3S), tout comme Hexabyte éprouvent de plus en plus de difficulté à résister aux grands opérateurs, comme en témoigne la progression fulgurante ces dernières années du FSI

- Suite -

« TopNet » qui est adossé à Tunisie Télécom, et qui détiennent ensemble près de 65% de la part de marché en terme d'ADSL. Le deuxième FSI, « GlobalNet », est très loin derrière et n'en détient que 15%.

De plus, la part du marché des deux acteurs indépendants à savoir « GlobalNet » et « Hexabyte » ne cesse de se réduire, même si, du fait de l'offre de gros (achat par le FSI des lignes en gros chez Tunisie Telecom et leur revente aux clients finaux avec une petite marge mais en prenant le risque entier du recouvrement), leurs chiffres d'affaires semblent évoluer positivement mais avec de moins en moins de marges opérationnelles. Ainsi, les marges ne cessent de se réduire et les bénéfices financiers (placements) d'Hexabyte représentent désormais près de 140% des bénéfices opérationnels. Cette tendance ne cesse de s'aggraver au risque de menacer le modèle économique dans sa totalité.

Ainsi, la viabilité des fournisseurs de services internet indépendants devenant de plus en plus difficile au regard de la taille du leader qui s'approche à grand pas d'une situation de monopole, la société Standard Sharing Software envisage de rapprocher certaines de ses activités et de ses investissements afin de bénéficier des économies d'échelles.

La consolidation du positionnement de la société Standard Sharing Software (3S), en tant que deuxième fournisseur de services internet sur le marché tunisien, lui permettra de gagner plus de résilience et de bénéficier d'un effet de synergies positif et d'économies d'échelles.

VII-Intentions pour les douze mois à venir dans les domaines suivants :

a) - Politique industrielle:

Le rapprochement des deux entités s'inscrit dans une synergie de groupe et dans le but de faire face à un marché de plus en plus concentré. La centralisation des achats devra permettre d'économiser les coûts opérationnels et ainsi améliorer les marges et donc renforcer l'efficacité commerciale.

• Impact de la décision d'acquisition sur l'organisation des deux fournisseurs d'accès internet Hexabyte et GlobalNet :

A ce stade, l'intention de l'acquéreur est de maintenir la continuité de l'activité et des métiers tels qu'ils se présentent actuellement. Des synergies organisationnelles seront entreprises afin de faire bénéficier les deux sociétés d'avantages en matière commerciale, de support et de services fournis à la clientèle.

• Impact de l'acquisition sur la gouvernance de la société Hexabyte :

La direction générale sera maintenue telle qu'assurée actuellement par Monsieur Naceur HIDOSSI jusqu'au 31/12/2020. Ce dernier assurera la passation à une ou plusieurs personnes désignées par la société Standard Sharing Software (3S), dans de bonnes conditions.

b) - Politique financière:

La société Standard Sharing Software (3S) s'engage à préserver la santé financière de la société Hexabyte et maintenir un niveau de dette nul.

c) - Politique sociale :

La direction générale sera maintenue telle qu'elle se présente actuellement. L'acquéreur s'engage à maintenir un bon climat social et préserver l'intégralité des droits et avantages acquis par le personnel de la société.

d) Cotation en bourse : Maintien de la cotation ou Offre publique de Retrait- OPR-

Si à l'issue de l'Offre Publique Obligatoire, la société Standard Sharing Software viendrait à détenir, directement ou indirectement ou de concert, au moins 95% des droits de vote de la société Hexabyte, elle sera tenue, soit de rediffuser dans le public le nombre de titres nécessaire à l'établissement d'un marché au cas où elle demanderait le maintien de la cotation

- Suite -

des titres de la société visée, soit de déposer un projet d'Offre Publique de Retrait visant la totalité du reste du capital qu'elle ne détiendrait pas.

VIII- Accords entre l'initiateur de l'offre et la société visée :

Il existe un protocole de cession entre Monsieur Naceur Hidoussi et la société Standard Sharing Software - 3S portant sur 881 684 actions au prix de 7,550 dinars l'action.

Monsieur Naceur Hidoussi, Directeur Général de la société Hexabyte, s'engage à poursuivre la direction de la Société jusqu'au 31/12/2020, et à assurer, la passation à une ou plusieurs personnes désignées par le Cessionnaire, dans de bonnes conditions.

IX- Accords entre l'initiateur de l'offre et des tiers :

Néant

X- Avis du Conseil d'administration sur l'offre publique :

Le conseil d'administration tenu le 19 juin 2020 a approuvé l'opération d'acquisition par la société Standard Sharing Software – 3S, d'un bloc de titres portant sur 881 684 actions de la société HEXABYTE détenus par M. Naceur HIDOUSSE.

Lors de la réunion tenue à la même date, le conseil d'administration a approuvé l'opération de la soumission de la société Standard Sharing Software 3S à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la société HEXABYTE soit de 172 612 actions représentant 8,94% des droits de vote (soit 8,29% du capital de la société).

XI- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période de 15 séances de bourse minimum allant du jeudi 02 juillet 2020 au mercredi 22 juillet 2020 inclus.

XII- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le 22 juillet 2020. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

- Suite -

5- Suspension et reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions Hexabyte sera suspendue durant les séances de bourse du 30 juin 2020 et du 1er juillet 2020, et reprendra à partir du 02 juillet 2020.

XIII- Renseignements relatifs à la société visée :

1- Renseignements généraux :

- **Dénomination de la société :** Société Hexabyte SA

- **Siège social :** Avenue Habib Bourguiba Immeuble CTAMA 9000 Béja –Tunisie–

- **Téléphone :** 216 78 45 66 66

- **Fax :** 216 78 45 69 00

- **Bureau de Tunis :** 4, Rue Ibn Bassem Menzah 4, 1004 Tunis

-**Tél :** 216 71 232 000-

-**Fax :** 216 71 751 300

-**Forme juridique :** société anonyme

-Législation particulière applicable :

* La société Hexabyte a été créée dans le cadre de la loi 93-120 du 27 décembre 1993 portant promulgation du Code d'Incitation aux Investissements telle que modifiée par les textes subséquents ;

* L'activité de la société en tant que Fournisseur de Services Internet « FSI » est régie par le Code des Télécommunications.

- **Date de constitution :** 09/05/2001

- **Durée :** 99 ans à compter du jour de sa constitution

- **Nationalité :** Tunisienne

- Objet social (article 2 des statuts) :

La société a pour objet principal :

- 1- Assurer la fourniture de services à valeurs ajoutée des télécommunications de type internet.
- 2- Assurer la conception, la production et la commercialisation de tous logiciels, matériels et équipements informatiques.

La société peut également :

- Procéder à la prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière,
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

- **Numéro de l'identifiant unique du Registre National des Entreprises :** 0760635K

- **Exercice social :** du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année

- Suite -

2-Administration, direction et contrôle:**Conseil d'Administration :**

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat
Aïssa Hidoussi	Président	Lui-même	2019-2021
Naceur Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Zeineb Bhira épouse Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Rafiaa Bhira épouse Harzallah	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Mohammed Dimassi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Ines Zalila	Administrateur	Lui-même	2019-2021

Direction :

M. Naceur Hidoussi : Directeur Général de la société Hexabyte.

Contrôle :

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet CONSULTING & FINANCIAL FIRM, représenté par M. Walid BEN AYED, Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	5, rue Sufeilula- Mutuelleville Tunis Tél : 71 841 110 Fax : 71 841 160	2019-2021

3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 2 083 334 dinars

- **Nombre total des droits de vote** : 1 931 191 droits de votes

- **Nombre total des titres** : 2 083 334 actions

- **Structure du capital de la société Hexabyte après l'acquisition du bloc de contrôle en date du 25/06/2020 par la société Standard Sharing Software (3S):**

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
La société Standard Sharing Software (3S)	1 719 979	1 719 979	82,56%	1 719 979	89,06%
SPI Nafissa	38 600	38 600	1,85%	38 600	2%
Société Hexabyte(contrat rachat d'actions)	152 143	152 143	7,3%	0	0%
Autres actionnaires	172 612	172 612	8,29%	172 612	8,94%

4- Situation financière de la société :**4-1 Etats financiers individuels de la société Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6086 du vendredi 17/04/2020.

4-2 Etats financiers consolidés du Groupe Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :

- Suite -

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6086 du vendredi 17/04/2020.

4-3 Indicateurs d'activité trimestriels de la société Hexabyte arrêtés au 31/03/2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6088 du mardi 21/04/2020.

4-4 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Part de marché :

La part de marché de Hexabyte s'est établie à 5,90% en 2019. Elle évoluera en moyenne de 0.200 point l'an pour atteindre 64 milles parts en 2024, soit 6,90% de part de marché.

Revenus ADSL :

Revenus ADSL résidentiel :

Les projections de revenus ADSL ont été arrêtées sur la base des chiffres des 3 dernières années.

Le revenu moyen par abonné est de 185,618 dinars /an.

Ainsi, les revenus de ventes d'abonnement ADSL passeront à 9 067 mille dinars en 2020, 9 739 mille dinars en 2021, 10 450 mille dinars en 2022, 11 202 mille dinars en 2023 et enfin 11 998 mille dinars en 2024.

Il est attendu que l'année 2020 connaisse l'apparition de nouveaux débits ADSL qui seront vendus en mode guichet unique ainsi que le démarrage de la commercialisation de produits Tunisie Télécom dans les agences de Hexabyte.

Les revenus ADSL Corporate : Les revenus ADSL des clients Corporate a connu une forte croissance sur la période 2015-2019. Les projections d'activité sur la période allant de 2019 à 2022 ont été élaborées en prenant en considération un taux de croissance moyen de 7,5% sur les cinq prochaines années.

Les autres revenus d'exploitation :

Les revenus tablettes et sécurité : Ce marché connaît une décroissance notable à cause de la prolifération des ventes sur le marché parallèle et les risques d'impayés. La société envisage de réduire les ventes de ce produit et de se concentrer davantage sur son corps de métier principal. Le management anticipe une décroissance annuelle de 10% sur les 5 prochaines années.

Les revenus de l'activité Géo localisation et accessoires /divers : Les équipes de Hexabyte ont développé une plateforme de géo localisation et de suivi GPS. Cette activité présente aussi un fort potentiel d'export. 89 029 dinars de vente sont prévus pour l'année 2020. Une forte croissance du secteur est anticipée, surtout avec l'arrivée des nouvelles licences IoT (Internet of Things). Par ailleurs, les ventes estimées atteindront 184 milles dinars en 2024.

Le tableau suivant récapitule le mix-produit prévisionnel d'Hexabyte sur la période 2019-2023 : Part de Marché ADSL

- Suite -

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de ports ADSL du marché	800 800	832 832	866 145	900 791	936 823
Evolution du marché	4%	4%	4%	4%	4%
Nombre de ports ADSL Hexabyte (A)	48 849	52 468	56 299	60 353	64 641
Part de marché Hexabyte	6,10%	6,30%	6,50%	6,70%	6,90%
Revenu moyen/Abonné ADSL en Dt (B)	185,618	185,618	185,618	185,618	185,618
Revenus ADSL					
<i>Revenu ADSL résidentiel (A*B)</i>	9 067 216	9 739 082	10 450 190	11 202 604	11 998 490
<i>Revenu ADSL Corporate (C)</i>	2 221 459	2 388 069	2 567 174	2 759 712	2 966 690
Taux de croissance	7,50%	7,50%	7,50%	7,50%	7,50%
Total Revenu ADSL (A*B +C) (1)	11 288 675	12 127 151	13 017 364	13 962 316	14 965 180
Autres Revenus					
<i>Tablettes et Sécurité</i>	441 172	397 955	358 159	322 343	290 109
Taux de croissance	-10%	-10%	-10%	-10%	-10%
<i>Activité Géolocalisation et accessoires</i>	89 029	106 835	128 202	153 843	184 611
Taux de croissance	20%	20%	20%	20%	20%
Total Autres Revenus (2)	530 201	504 790	486 361	476 186	474 720
Total des revenus (1+2)	11 818 876	12 631 941	13 503 725	14 438 502	15 439 900

AVIS DU CMF

Offre Publique de Retrait -OPR-

Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait sur les actions de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse-

Par décision n° 18 du 19 juin 2020, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait sur les actions de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- et des intermédiaires en bourse que la Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT– détenant 98,39% du capital de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse-, lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

I - INFORMATIONS GENERALES :**1. Présentation de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- :**

- **Date de constitution** : 22 mai 1991.

- **Objet social** : La société a pour objet le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- ✓ Le placement des titres émis par les entreprises désirant faire appel public à l'épargne.
- ✓ La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers pour le compte de tiers.
- ✓ La gestion de portefeuille pour le compte de clients.
- ✓ Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions-acquisitions d'entreprises, évaluation de projet, introduction de sociétés en bourse.

Et d'une manière générale toutes opérations connexes de dépôts de titres, d'encaissement et de paiement de coupons, de service financier des titres des entreprises, de dépositaire et de gestionnaire d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières ou compatibles avec son objet.

La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés ou opération quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière.

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

- **Capital social** : 20 000 000 dinars, divisé en 4 000 000 actions ordinaires de nominal 5 dinars chacune.

2. Structure du capital au 12 juin 2020 :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Initiateur : Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT–	3 935 729	98,39%	3 935 729	98,39%
Autres actionnaires : 144 actionnaires	64 271	1,61%	64 271	1,61%
TOTAL	4 000 000	100,00%	4 000 000	100,00%

- Suite -

3. Composition actuelle du conseil d'administration * :

Administrateur	Qualité	Représentant	Mandat
M. Mohamed Fadhel ABDELKEFI	Président du Conseil d'Administration	Lui-même	2019-2021
M. Fethi MESTIRI	Administrateur indépendant	Lui-même	2020-2021
M. Eric AOUANI	Administrateur indépendant	Lui-même	2020-2021
M. Radhouane ZOUARI	Administrateur	Les actionnaires minoritaires	2019-2021
M. Walid DACHRAOUI	Administrateur	BIAT	2020-2021
M. Mehdi MASMOUDI	Administrateur	Lui-même	2020-2021
M. Walid JAAFAR	Administrateur	Lui-même	2020-2021
Mlle. Aicha MOKADDEM	Administrateur	Elle-même	2020-2021

* Telle qu'approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 29 avril 2020.

4. Transactions récentes :

Les transactions réalisées sur les actions Tunisie Valeurs depuis le 12 juin 2020 s'établissent comme suit :

Séance	Cours en dinars	Volume traité	Capitaux échangés en dinars
16/06/2020	16,980	499	8 473,020

5. Renseignements financiers :**a- Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6076 du Mercredi 1^{er} avril 2020.

b- Indicateurs d'activité trimestriels relatifs au premier trimestre 2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6088 du Mardi 21 avril 2020.

II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE**1. Présentation de l'initiateur :**

Il s'agit de la Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT– détenant 3 935 729 actions composant le capital de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- (soit 98,39% des actions et des droits de vote).

2. But de l'Offre Publique de Retrait :

L'Offre Publique de Retrait vient compléter l'Offre Publique d'Achat à laquelle a été soumise la BIAT en date du 23/03/2020 et qui lui a permis de détenir 98,39% du capital de Tunisie Valeurs-intermédiaire en bourse-.

Le flottant actuel de la société s'élève à 64 271 titres, soit l'équivalent de 1,61% du capital. Au regard de la faible part détenue par le public dans la société, la BIAT se propose de racheter les actions restantes et de retirer la société Tunisie Valeurs de la cote de la Bourse.

3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

Tunisie valeurs -intermédiaire en bourse- sis Immeuble Intégra ; Centre Urbain Nord –1082– Tunis Mahrajène, est chargé de la réalisation de l'opération.

4. Nombre de titres visés par l'offre :

64 271 actions représentant 1,61% du capital de la société Tunisie valeurs -intermédiaire en bourse-.

- Suite -

5. Prix de l'offre :

17,480 dinars l'action de nominal 5 dinars.

6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :

Le prix correspond à celui de l'OPA déduction faite du dividende distribué par Tunisie Valeurs au titre de l'exercice 2019.

7. Période de validité de l'offre :

L'OPR est ouverte pendant 20 séances de bourse, du **mercredi 24 juin 2020** au **mardi 21 juillet 2020** inclus.

8. Engagement de l'initiateur de l'offre :

La Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT–, initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société Tunisie valeurs -intermédiaire en bourse- qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :

Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse, représentée par son Directeur Général Monsieur Walid Saibi, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

10. Transmission des ordres :

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

11. Résultat de l'Offre :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la BIAT informera la BVMT du nombre de titres "Tunisie Valeurs" acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- sera prononcée. Toutefois, si le nombre des actionnaires de ladite société demeure supérieur à 100, cette dernière ne sera pas déclassée de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne et ce, en vertu de l'article 1^{er} de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

La cotation en bourse de "Tunisie Valeurs" reprendra à partir du mercredi 24 juin 2020.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE EURO-CYCLES**

Siège social : Z.I KALAA KEBIRA 4060 HAMMAM – SOUSSE

La Société EURO-CYCLES publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2020:

	LIBELLE	UNITES	Performances du 2 ^{ème} Trimestre		Cumul Période du 01/01 au 30/06		Variation		2019
			2020	2019	2020	2019	En valeur	EN%	
1	CHIFFRED'AFFAIRE	Milliers de Dinars	25 903	22 104	45 175	40 352	4823	12%	87 653
	Chiffre d'affaire Export	Milliers de Dinars	25 903	22 104	45 175	40 352	4823	12%	87 653
							En nombres		
2	VOLUMEDEPRODUCTION	VELOS	108 644	96 729	193 724	173 864	19 860	11%	351 523
							En valeur		
3	INVESTISSEMENT	Milliers de Dinars	-	363	47	485	-438	-90%	692
	Investissement corporels et incorporels	Milliers de Dinars	-	363	47	485	-438	-90%	692
	Investissement financiers	Milliers de Dinars					En valeur		
4	STRUCTURED'ENDETTEMENT	Milliers de Dinars	-	-	26 069	17633	8436	48%	17 344
	Endettement à long et moyen terme	Milliers de Dinars			534	1449	-915	-63%	534
	Échéances à court terme	Milliers de Dinars			762	457	305	67%	915
	Crédit de Gestion (Financement Import)	Milliers de Dinars			24 773	15 727	9046	58%	15 895

*Les Chiffres arrêtés au 31/12/2019 ont été retraités.

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont : la comptabilité générale et comptabilité matière.

Ces informations restent provisoires.

Commentaires:

*La Société EURO-CYCLES a réalisé durant le 2^{ème} Trimestre 2020, un chiffre d'affaire de 25 903 MDT, soit une augmentation de 17% par rapport à la même période 2019, et 12% par rapport au premier Semestre 2019 (45 175 MDT).

*La production a enregistré une augmentation de 12% par rapport au 2^{ème} trimestre 2019, et 11% par rapport au premier semestre 2019.

*Les investissements au 30 Juin 2020 ont été de l'ordre de 47 639DT,

*Les engagements bancaires de la Société EURO-CYCLES se sont élevés à 26 069 MDT au 30/06/2020, enregistrant une augmentation de 48% par rapport au 30/06/2019.

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 juin 2020, la Société Atelier du Meuble intérieurs publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres,
- ♦ Liste des membres du Conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées :

Première résolution :

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu les rapports du conseil d'administration sur la gestion de la société et ses filiales, et les rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés, approuve les rapports du conseil d'administration et les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux membres du conseil d'administration quitus entier de leur gestion pour l'exercice 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Deuxième résolution :

L'Assemblée générale ordinaire, donne acte au conseil d'administration et au commissaire aux comptes de ce que lui a rendu compte conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales. Elle approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu'elles ont été présentées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Troisième résolution :

L'Assemblée générale ordinaire approuve la proposition du conseil d'administration, de répartir le bénéfice net de l'exercice 2019 qui s'élève à 2.663.073 TND comme suit :

- Suite -

Résultat de l'exercice	2 663 073
Résultats reportés 2018	1 321 371
Résultat à affecter	<u>3 984 444</u>
Affectation de la réserve légale	0
Résultat disponible	<u>3 984 444</u>
Dividendes à distribuer	695 204
Augmentation du capital par incorporation de la réserve	926 939
Résultats reportés 2019	<u>2 362 301</u>

En conséquence, le dividende par action correspond à 0,150 DT brut.

La date de mise en paiement est fixée au 31/07/2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Quatrième résolution :

L'Assemblée décide d'allouer la somme de 2000 Dinars brute pour chaque membre du Conseil d'Administration en tant que jetons de présence.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Cinquième résolution :

L'Assemblée générale ordinaire décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants :

- Mr Hatem Ben Slimane
- Mr Mohamed Aziz Ben Slimane
- Mme Salima Ben Slimane
- Mr Riadh Kekli

Par ailleurs, l'assemblée générale des actionnaires prend acte des quatre candidatures pour le poste d'administrateur représentant des petits porteurs déposée par Monsieur Nader Ghazouani, Monsieur Abderrazek Ben Ibrahim, Monsieur Faouzi Karoui et Monsieur Anis SOUISSI.

Suite à l'élection de Mr Nader Ghazouani en tant que représentant des petits porteurs par les actionnaires minoritaires, l'Assemblée générale ordinaire décide de nommer Mr Nader Ghazouani en tant que représentant des petits porteurs.

Les administrateurs ainsi nommés exerceront leur fonction jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

- Suite -**Cinquième résolution :**

Le mandat du commissaire aux comptes étant arrivé à terme, l'Assemblée générale décide de nommer le Cabinet FINOR représenté par Monsieur Karim Derouiche en qualité de commissaire aux comptes et ce, pour une durée de trois ans qui prendra fin avec l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Sixième résolution :

L'assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

1. Le bilan après affectation du résultat :

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	<u>31/12/19</u>	<u>31/12/18</u>
ACTIFS		
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	237 882	214 976
Moins : amortissements	(194 928)	(177 582)
	42 954	37 394
Immobilisations corporelles	10 254 970	9 932 452
Moins : amortissements	(3 577 645)	(3 167 709)
	6 677 325	6 764 743
Immobilisations financières	1 523 236	1 540 475
Total des actifs immobilisés	8 243 515	8 342 612
Autres actifs non courants	-	144 760
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	8 243 515	8 487 372
ACTIFS COURANTS		
Stocks	3 841 282	3 509 966
Moins : provisions	-	-
	3 841 282	3 509 966
Clients et comptes rattachés	8 444 325	7 761 380
Moins : provisions	(255 899)	(374 043)
	8 188 426	7 387 337
Autres actifs courants	1 004 986	914 900
Placements et autres actifs financiers	-	60 913
Liquidités et équivalents de liquidités	590 177	571 768
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	13 624 871	12 444 884
TOTAL DES ACTIFS	21 868 386	20 932 256

- Suite -

	<u>31/12/19</u>	<u>31/12/18</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	5 561 635	4 634 696
Prime d'émission	1 453 040	1 453 040
Réserves	1 267 682	1 267 584
Actions propres	(66 106)	(2 926)
Résultats reportés	2 362 301	1 321 371
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE	10 578 552	8 673 765
Résultat net de l'exercice	0	0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	10 578 552	8 673 765
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts et dettes assimilées	1 875 909	2 170 221
Provisions pour risques et charges	253 777	188 777
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	2 129 686	2 358 998
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 779 074	6 034 531
Autres passifs courants	2 410 991	2 900 538
Concours bancaires et autres passifs financiers	970 083	964 424
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	9 160 148	9 899 493
TOTAL DES PASSIFS	11 289 834	12 258 491
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	21 868 386	20 932 256

1. L'état d'évolution des capitaux propres :

	<i>Capital social</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Réserves pour réinvestis sément exonéré</i>	<i>Autres complémen ts d'apports</i>	<i>Actions propres</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Total</i>
Soldes au 31 Décembre 2019	4 634 696	1 453 040	463 469	800 000	4 213	(66 106)	1 321 371	2 663 073	11 273 756
Affectation approuvée par l'AGO du 25/06/2020							2 663 073	-2 663 073	
Augmentation de Capital	926 939								
Distribution de dividendes							-695 204		-695 204
Soldes après affectation de résultat 2019	5 561 635	1 453 040	463 469	800 000	4 213	(66 106)	2 362 301	0	10 578 552

- Suite -

1. Liste des membres du Conseil d'administration**- Membres des organes d'administration :**

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse	Activités
M. Hatem Ben Slimane	Lui-même	Membre	2020-2021-2022	Gamarth Sup Tunis	Gérant Ste Bureau +
M. Aziz Ben Slimane	Lui-même	Membre	2020-2021-2022	Gamarth Sup Tunis	Gérant Ste SMC et Ste TALOS
Me Salima Ben Slimane	Lui-même	Membre	2020-2021-2022	Gamarth Sup Tunis	Néant
M. Riadh Kekli	Lui-même	Membre	2020-2021-2022	La Marsa Tunis	Gérant Ste Face Management
M. Nader Ghazouani	Lui-même	Membre	2020-2021-2022	Menzah 9 A Tunis	Président Directeur Général Ste SMVDA Korba Agent Général Maghrebria

- Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société :

Administrateur	Fonction au sein de la société	Mandat	Adresse
M. Hatem Ben Slimane	Directeur Général	2020-2021-2022	Gamarth Sup Tunis
M. Aziz Ben Slimane	Directeur Général Adjoint	2020-2021-2022	Gamarth Sup Tunis

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGE

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 juin 2020, la Société Atelier du Meuble intérieurs publie ci-dessous les résolutions adoptées :

Première Résolution :

L'Assemblée Générale, suite à la présentation faite par le Directeur Général de la situation financière de la Société suite à la pandémie Covid 19 et aux mesures prises contre la propagation dudit virus qui a révélé la suspension de l'activité (production, et distribution) et ce du 19 mars jusqu'à l'extinction des mesures exceptionnelles de confinement générale à savoir le 27 mai 2020 et la forte baisse des indicateurs d'activités alors que la Direction Générale a pris la décision de la prise en charge totale des salaires des employés durant la période du confinement,

L'Assemblée Générale, suite aussi de la mise en place par la Direction Générale de la société d'un Plan d'action pour augmenter le chiffre d'affaires par une augmentation de la cadences de la production et le développement des ventes ,

L'Assemblée Générale, suite enfin à la proposition du Conseil d'Administration d'augmenter le Capital par incorporation des réserves afin de renforcer la trésorerie de la Société,

Constatant que le capital social est entièrement libéré, l'Assemblée décide d'augmenter le Capital Social d'un montant de 926 939 DT par incorporation des bénéfices à prélever sur le poste « résultats reportés », pour le porter ainsi à 5 561 635 DT et ce, par la création de 926 939 actions nouvelles de un dinar chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires de la société, à raison d'une (1) action nouvelle pour cinq (5) actions anciennes.

La société procédera à l'acquisition et à l'annulation d'un droit d'attribution rompu.

Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du 1er Janvier 2020.

La date de détachement des droits d'attributions est fixée au 30/09/2020

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Deuxième résolution : Modification corrélative des Statuts

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 6 des Statuts comme suit :

« Article 6 : CAPITAL SOCIAL :

Le capital social est fixé à la somme de cinq millions cinq cent soixante un mille six cent trente-cinq dinars (5 561 635 DT), divisé en cinq millions cinq cent soixante un mille six cent trente-cinq (5 561 635) actions de un (1) Dinar chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité par les actionnaires »

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

- Suite -

Troisième Résolution : Mise à jour des statuts

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des Statuts qui lui ont été proposés et qui ont été mis en conformité avec les nouvelles réglementations prévues par la loi n° 2019-47 du 29 mai 2019, en approuve le texte et décide de les adopter comme nouveaux statuts de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

-SFBT-

Siège social : Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 06 juillet 2020, la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie - SFBT- publie ci-dessous :

1. Les résolutions adoptées,
2. Le Bilan après affectation du résultat comptable,
3. L'état d'évolution des capitaux propres,
4. La liste des membres du conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu les explications du Conseil d'Administration sur les raisons pour lesquelles la présente réunion se tient en dehors du délai fixé par la loi et les statuts (confinement dû au COVID-19), prend acte que ce retard est dû à des circonstances exceptionnelles et n'a porté aucune atteinte aux intérêts commerciaux de la société.

Elle déclare régulière la présente réunion et en donne quitus entier au Conseil d'Administration.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et le rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2019 ainsi que les explications complémentaires fournies, approuve intégralement le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers concernant le même exercice.

Elle donne quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'Administration pour sa gestion au 31/12/2019.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de répartir comme suit le résultat net de l'exercice 2019:

- Suite -

. Résultat net exercice 2019.....		208 327 827,977
. Résultats reportés de l'exercice 2018.....	+	111 003 234,238
		319 331 062,215
. Réserve légale.....	-	3 300 000,000
		316 031 062,215
. Compte spécial d'investissement.....	-	12 616 790,000
. Compte de réserves spéciales d'investissement.....	-	42 642 000,000
		260 772 272,215
. Dividendes	-	160 875 000,000
. Résultats reportés de l'exercice 2019.....		99 897 272,215

DIVIDENDE TOTAL PAR ACTION = 0 D,650

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le montant de 12 616 790 D,000 dans le compte spécial d'investissement et le montant de 42 642 000 D,000 dans le compte de réserves spéciales d'investissement.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire renouvelle les mandats d'Administrateurs de :

- Monsieur Mohamed BOUSBIA
- Monsieur Pierre CASTEL
- La Société MAGHREB INVESTISSEMENT

et ce, pour une durée de trois ans devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le montant des rémunérations des membres du Conseil d'Administration fixé à 20.000 Dinars nets par Administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le montant des rémunérations des Membres du Comité permanent d'Audit interne fixé à 20.000 Dinars nets par Membre.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la mise en paiement des dividendes de l'exercice 2019 à partir du jeudi 23 juillet 2020.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION :

Conformément aux exigences de l'article 472 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil sur les états financiers consolidés et après avoir entendu le rapport des Commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2019 du Groupe S.F.B.T.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

2-Le Bilan après affectation du résultat comptable**(en dînar Tunisien)**

Actifs	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	4 204 114,586	3 738 409,286
Moins : amortissements	-3 689 588,121	-3 101 305,821
	514 526,465	637 103,465
Immobilisations corporelles	485 242 982,901	438 695 314,925
Moins : amortissements	-245 808 141,476	-221 510 404,436
Moins : provisions	-705 431,810	-705 431,810
	238 729 409,615	216 479 478,679
Immobilisations financières	397 691 785,194	282 355 729,412
Moins : provisions	-12 714 225,000	-12 714 225,000
	284 977 560,194	269 641 504,412
Total des actifs immobilisés	524 221 496,274	486 758 056,556
Autres actifs non courants	4 195 718,629	3 974 379,368
Total des actifs non courants	528 417 214,903	490 732 465,924
<u>ACTIFS COURANTS</u>		
Stocks	81 089 690,930	83 332 896,372
Moins : provisions	-970 118,183	-970 118,183
	80 119 572,747	82 362 778,189
Clients et comptes rattachés	98 144 077,431	88 103 361,316
Moins : provisions	-11 137 711,364	-10 758 599,191
	87 006 366,067	77 344 762,125
Autres actifs courants	34 407 745,419	16 283 397,091
Moins : provisions	-347 387,000	-347 387,000
	34 060 358,419	15 936 010,091
Placements et autres actifs financiers	3 675 583,050	3 675 583,050
Moins : provisions	-40 915,000	-40 915,000
	3 634 668,050	3 634 668,050
Liquidités et équivalents de liquidités	181 040 138,396	125 573 120,334
Total des actifs courants	385 861 203,679	304 851 338,789
TOTAL DES ACTIFS	914 278 418,582	795 583 804,713

- Suite -

(en dinar Tunisien)

Capitaux Propres et Passifs	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Capitaux propres		
Capital social	247 500 000,000	198 000 000,000
Réserves	28 508 771,134	25 208 771,134
Autres capitaux propres	154 949 962,000	146 910 504,884
Résultats reportés	97 099 950,249	111 003 234,238
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	528 058 683,383	481 122 510,256
Total des capitaux propres avant affectation	528 058 683,383	481 122 510,256
PASSIFS		
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>		
Autres passifs financiers	63 103 686,138	57 446 808,440
Provisions	13 698 887,000	13 698 887,000
Total des passifs non courants	76 802 573,138	71 145 695,440
<u>PASSIFS COURANTS</u>		
Fournisseurs et comptes rattachés	58 489 608,001	54 644 410,399
Autres passifs courants	230 919 414,729	188 115 601,190
Concours bancaires et autres passifs financiers	20 008 139,331	555 587,428
Total des passifs courants	309 417 162,061	243 315 599,017
TOTAL DES PASSIFS	386 219 735,199	314 461 294,457
Total des capitaux propres et des passifs	914 278 418,582	795 583 804,713

- Suite -

3-L'état d'évolution des capitaux propres

en dinars Tunisiens

DECISION DE L'AGE DU 06/07/2019	CAPITAL	RESERVES LEGALES	RESERVE SPECIALE DE REVALUATION	COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT DISPONIBLE	RESERVES SPECIALE D'INVESTISSEMENT	COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT	RESERVE D'INVESTISSEMENT	RESULTATS REPORTES	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2018 AVANT AFFECTATION	28 000 000,000	10 500 000,000	8 700 771,124	4 000 000,000		14 070 000,000	REPERTE	111 300 000,000	2 000 000,000	400 000 000,000
RESERVE LEGALES									-10 000 000,000	0,000
COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT DISPONIBLE						12 000 000,000			-12 000 000,000	0,000
RESERVE POUR REINVESTISSEMENT AFFECTE AU CAPITAL					42 000 000,000				-42 000 000,000	0,000
RESERVE SPECIALE D'INVESTISSEMENT										0,000
COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT										0,000
RESULTATS REPORTES								110 300 000,000	-110 300 000,000	0,000
DISTRIBUTION DE DIVIDENDE								-100 000 000,000		-100 000 000,000
SOLDE AU 31/12/2019 APRES AFFECTATION DE L'AGE	100 000 000,000	10 500 000,000	8 700 771,124	4 000 000,000	42 000 000,000	154 000 000,000	82 000 000,000	90 000 000,000	0,000	620 000 000,000
DECISION DE L'AGE DU 06/07/2020										
SOLDE AU 31/12/2019 AVANT AFFECTATION DE L'AGE	100 000 000,000	10 500 000,000	8 700 771,124	4 000 000,000	42 000 000,000	154 000 000,000	82 000 000,000	90 000 000,000	0,000	620 000 000,000
RESERVE LEGALES										0,000
COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT DISPONIBLE						4 000 000,000				0,000
RESERVE POUR REINVESTISSEMENT AFFECTE AU CAPITAL										0,000
RESERVE SPECIALE D'INVESTISSEMENT					42 000 000,000					0,000
COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT										0,000
RESULTATS REPORTES								-1 000 000,000		0,000
DISTRIBUTION DE DIVIDENDE										0,000
SOLDE AU 31/12/2020 APRES AFFECTATION DE L'AGE	240 000 000,000	10 500 000,000	8 700 771,124	0,000	0,000	154 000 000,000	82 000 000,000	89 000 000,000	0,000	620 000 000,000

- Suite -

4-La liste des membres du conseil d'administration

Administrateur	Qualité	Représentant	Mandat (Date d'expiration)	Administrateur dans d'autres sociétés filiales du Groupe
M. Mohamed BOUSBIA	Président du Conseil	Lui-même	2022	S.P.D.I.T. / S.E.A.B.G. / S.G.B.I.A. / S.T.B.O. / S.T.B.N. / SOSTEM
M. Mustapha ABDELMOULA	Administrateur	Lui-même	2021	S.P.D.I.T. / S.E.A.B.G. / S.G.B.I.A. / S.T.B.O. / S.T.B.N. / SOSTEM
M. Pierre CASTEL	Administrateur	Lui-même	2022	S.P.D.I.T.
M. Jean-Claude PALU	Administrateur	Lui-même	2020	S.P.D.I.T. / S.G.B.I.A. / S.T.B.O. / S.T.B.N. / SOSTEM
M. Michel PALU	Administrateur	Lui-même	2020	S.P.D.I.T. / S.E.A.B.G. / S.G.B.I.A. / S.T.B.O. / S.T.B.N.
M. Guy DE CLERCQ	Administrateur (Président-Directeur Général des Brasseries et Glacières Internationales)	Lui-même	2020	S.P.D.I.T. / S.G.B.I.A. / S.T.B.O. / S.T.B.N. / SOSTEM
M. Gil MARTIGNAC	Administrateur	Les Brasseries et Glacières Internationales	2021	S.E.A.B.G.
Mme Laurence DEQUATRE	Administrateur	La société Maghreb Investissement	2022	
M. Habib BEN HADJ KOUIDER	Administrateur (Directeur Général de la Banque Nationale Agricole)	Banque Nationale Agricole	2021	
M. Mohamed Mehdi MASMOUDI	Administrateur (Directeur Général de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances)	Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	2021	

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGE

**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE
-SFBT-**

Siège social : Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 06 juillet 2020, la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie - SFBT- publie ci-dessous les résolutions adoptées.

Première résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'augmenter le capital de la société d'un montant de 49.500.000 Dinars par incorporation du compte de réserves spéciales d'investissement (investissements au sein de l'entreprise) pour un montant de 42.642.000 dinars, prélèvement d'un montant de 4.060.678 D,034 du compte spécial d'investissement devenu disponible, et le reliquat soit 2.797.321 D,966 à prélever du report à nouveau.

Cette augmentation donnera lieu à l'émission de 49.500.000 actions de un dinar chacune, à raison d'une action nouvelle gratuite pour 4 anciennes.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de fixer la date du 1er janvier 2019 pour l'entrée en jouissance des actions nouvelles.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'article 6 des statuts est donc modifié comme suit :

"Le capital est fixé à 247.500.000 Dinars divisé en 247.500.000 actions, d'une valeur nominale de 1 Dinar chacune, entièrement libérées".

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne pouvoir au Conseil d'Administration, représenté par son Président, pour effectuer les formalités pratiques de l'augmentation du capital, constater la réalisation de cette augmentation du capital et procéder à la modification corrélative des statuts.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide la modification de certains articles des statuts pour les mettre en conformité avec la loi n° 2018-52 du 29/10/2018 relative au Registre National des Entreprises et avec la loi n° 2019-47 du 29/05/2019 relative à l'amélioration du climat des investissements.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide la mise à jour des statuts et la modification des articles 10, 12, 13, 16, 18, 20, 22, 23, 24, 28, 32, 43 et 48.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal ou à son mandataire pour effectuer toutes les formalités légales et, notamment, de dépôt et de publicité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO

Société UNIMED

Siège social : B.P.38 ZI Kalaa Kébira - 4060

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 12 Juin 2020, la société Unimed publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées
- ♦ Le bilan après affectation du résultat de l'exercice 2019
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice 2019
- ♦ La liste des administrateurs

I-Les Résolutions adoptées :

1^{ère} résolution : Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2019, et quitus aux Administrateurs.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2019, approuve ce rapport dans son intégralité et donne en conséquence quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion durant l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix

2^{ème} résolution : Lecture des rapports, général et spécial du commissaire aux comptes, et approbation des états financiers de l'exercice 2019, ainsi que des opérations constituant des conventions réglementées.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports, général et spécial, du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2019, approuve, dans leur intégralité, les états financiers dudit exercice, ainsi que les opérations constituant les conventions réglementées.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix

3^{ème} résolution : Affectation des Résultats.

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée et du rapport général du Commissaire aux comptes et après avoir constaté les états financiers de l'exercice 2019, les membres de l'Assemblée décident d'affecter la totalité du Résultat bénéficiaire de l'exercice 2019 s'élevant à 17 692 251 Dinars en Réserves ordinaires.

Suite à cette affectation le montant des Réserves ordinaires passe de 37 313 760 Dinars à 55006 011 Dinars.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix

- Suite -

4ème résolution : Nomination d'un deuxième Commissaire aux comptes

L'Assemblée générale constate que les engagements de la société auprès des établissements de crédit ont dépassé à la clôture de l'exercice 2019, le seuil des 25 millions de dinars et qu'elle est tenue conformément à l'article 13 ter du code des sociétés commerciales à nommer un deuxième Commissaire aux comptes membre de l'OECT.

L'Assemblée générale décide de nommer - sur recommandation du Conseil d'Administration - la société « Générale Audit », en tant que 2^{ème} Commissaire aux comptes pour les exercices de 2020, 2021 et 2022.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix

5ème résolution : Nomination de 02 Administrateurs indépendants

Dans le cadre du respect de l'article 38 du Règlement Général de la Bourse imposant aux sociétés anonymes cotées en bourse la désignation au sein de leur Conseil d'Administration de deux Administrateurs indépendants,

L'Assemblée Générale prend acte de la sélection du Conseil de 02 candidatures parmi celles reçues, laquelle sélection a été faite suivant les critères suivants : l'indépendance, la compétence, la justification de diplômes universitaires et d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine des Affaires et du Business et/ou une carrière de 05 ans minimum dans la gestion et l'administration des sociétés anonymes cotées en bourse.

L'Assemblée nomme en conséquence Messieurs Habib essayeh et Mourad Razien qualité d'Administrateurs indépendants et ce au titre des exercices 2020, 2021 et 2022.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix

6ème résolution Pouvoirs pour formalités.

L'Assemblée décide de donner au porteur de tous extraits ou copies du présent Procès-verbal, tous Pouvoirs à l'effet d'accomplir les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix

- Suite -

II-Bilan Après Affectation du résultat de l'exercice 2019**Le bilan après affectation du résultat**

Bilan au 31 Décembre 2019 (exprimé en dinar tunisien)			Bilan au 31 Décembre 2019 (exprimé en dinar tunisien)		
Actifs	31.12.2019	31.12.2018	Capitaux propres et passifs	31.12.2019	31.12.2018
Actifs non courants			Capitaux propres		
• Immobilisations incorporelles	4 713 996	4 292 227	• Capital social	32 000 000	32 000 000
• Moins : amortissements	<3 382 721>	<3 212 929>	• Réserves légales	3 200 000	3 200 000
	1 131 275	1 079 298	• Réserve statutaire	2 777 847	2 777 847
• Immobilisations corporelles	143 810 846	124 524 153	• Réserves de réinvestissement	7 086 040	7 086 040
• Moins : amortissements	<78 339 737>	<72 105 161>	• Autres réserves ordinaires	55 006 011	37 313 760
	65 451 009	52 418 992	• Autres capitaux propres	16 772	21 923
• Immobilisations financières	9 147 707	8 746 807	• Résultat reporté	0	0
• Moins : Provisions	<161 567>	<117 513>			
	8 986 140	8 629 295	Total des capitaux propres après affectation	100 086 670	82 339 549
Total des actifs immobilisés	75 568 504	62 127 585	Passifs non courants		
• Autres actifs non courants	0	49 432	• Emprunts	25 904 350	15 346 103
Total des actifs non courants	75 568 504	62 177 017	• Autres passifs non courants	1 299 977	1 565 386
Actifs courants			Total des passifs non courants	27 204 327	16 911 489
• Stocks	39 226 490	35 207 413	Passifs courants		
• Moins : Provisions	<1 385 845>	<1 210 512>	• Fournisseurs et comptes rattachés	9 266 954	12 744 061
	37 640 645	33 996 901	• Autres passifs courants	9 709 717	19 228 480
• Clients et comptes rattachés	16 212 298	17 837 410	• Autres passifs financiers	2 304 312	804 329
• Moins : Provisions	<1 071 775>	<1 067 693>	• Concours bancaires	1 035 892	0
	15 140 523	16 769 717	Total des passifs courants	22 316 875	32 776 870
• Autres actifs courants	17 670 815	11 798 731	Total des passifs	49 521 202	49 688 359
• Moins : Provisions	<619 184>	<651 683>			
	17 051 631	11 147 048			
• Placements courants & autres actifs financiers	0	0			
• Liquidités et équivalents de liquidités	4 206 569	7 997 245			
Total des actifs courants	74 039 368	69 910 912			
Total des actifs	149 607 872	132 087 929	Total des capitaux propres et passifs	149 607 872	132 087 929

- Suite -

III-L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice 2019.

	Capital Social	Réserve légale	Réserves de réinvestissement	Réserve statutaire	Réserves ordinaires	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Subvention d'investissement	Total des Capitaux propres
Situation au 31 décembre 2019 avant affectation	32 000 000	3 200 000	7 086 040	2 777 847	37 313 760	0	17 692 251	16 772	100 086 670
Affectation des résultats (AGO du 12/06/20)					17 692 251		-17 692 251		0
Situation au 31 décembre 2019 après affectation	32 000 000	3 200 000	7 086 040	2 777 847	55 006 011	0	0	16 772	100 086 670

VI-La liste des Administrateurs

<u>Désignation</u>	<u>Qualité</u>	<u>Qualifications professionnelles au sein d'Unimed</u>	<u>Durée Mandat</u>	<u>Mandat/s au qualité d'administrateur dans d'autres sociétés Anonymes</u>
M. Ridha Charfeddine	Administrateur	Directeur Général	2019-2021	« Premium Holding » « Sarra huiles » « Promochimica » « Medpack » « Eurocycles »
M. Lotfi Charfeddine	Administrateur	Président du Conseil d'administration	2019-2021	« Sarra huiles » « Promochimica » « Eurocycles » « V Production »
Ekuity Capital (anciennement appelée CTKD)	Administrateur	-----	2019-2021	« STAR » « One Tech Holding » « LILAS – SAH » « Amen Bank » « Céréalis » « Unimed » « GMO » « Echifa Immobilière » « Aziza de Commerce » « Wallys CAR »
M. Slah Ben Turkia	Administrateur	N'occupe pas de fonction à d'unimed	2019-2021	Université centrale Polytech centrale Centrale DG Centrale com Servicom Shemsa holding Pôle de compétitivité de sousse Centrale IT
Mme. Inès Jaafoura	Administrateur représentante des petits porteurs	Conseillère juridique	2019-2021	« V Production »
Habib Essayeh	Administrateur Indépendant	N'occupe pas de fonction à d'unimed	2020-2022	« Eurocycles »
Mourad Razi	Administrateur Indépendant	N'occupe pas de fonction à d'unimed	2020-2022	« Eurocycles »

AVIS DES SOCIETES

SICAV AVENIR**Société d'Investissement à Capital Variable**

Régie par le Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001
tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application
Agrément du Ministre des Finances du 30 juin 1994
Siège social : 34, rue Hédi Karray - 1082 El Menzah IV

**CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE ET MODIFICATION DE
LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION**

CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE

SICAV AVENIR a obtenu l'agrément du CMF N° 28-2019 du 31 octobre 2019 pour le changement du gestionnaire de la SICAV et la désignation de STB FINANCE, Intermédiaire en Bourse, en tant que nouveau gestionnaire en remplacement de STB MANAGER.

Suivant procès-verbal enregistré en date du 31 janvier 2020 à la Recette des Finances La Charguia - Tunis, l'Assemblée Générale Extraordinaire de SICAV AVENIR, tenue en date du 21 janvier 2020 a pris acte de l'agrément du CMF pour la désignation de STB FINANCE en tant que gestionnaire de la SICAV en remplacement de STB MANAGER et a décidé la mise à jour des statuts de la société conformément aux dispositions légales et réglementaires régissant les OPCVM.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 16 juillet 2020.

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION

Le conseil d'administration de SICAV AVENIR, réuni en date du 10 décembre 2019 a décidé de modifier la composition du comité de gestion de la SICAV comme suit :

Nom & Prénom	Qualité
M. Karim BOUZGARROU	Directeur Général de STB FINANCE
Mme Saloua MOUSCOU	Présidente Directrice Générale de STB MANAGER
Mme Hanen HADJ SALAH	Directrice Centrale de l'Investissement - Investment Banking- à la Société Tunisienne de Banque
M. Oussama MALLOULI	Directeur Central de la Trésorerie à la Société Tunisienne de Banque
Mme Afifa LETIFI	Chef du Département Gestion d'Actifs des OPCVM à STB FINANCE et gestionnaire du portefeuille de la SICAV

Cette modification entrera en vigueur à partir du 16 juillet 2020.

Le prospectus de SICAV AVENIR mis à jour sous le numéro 95-160/A001 en date du 10 juillet 2020, ainsi que les statuts de la SICAV mis à jour seront mis, incessamment, à la disposition du public, sans frais, auprès du siège social de la SICAV sis au 34, rue Hédi Karray - 1082 El Menzah IV, du siège social du nouveau gestionnaire STB FINANCE - Intermédiaire en Bourse, sis au 34, rue Hédi Karray - El Menzah IV- 1080 Tunis et du réseau d'agences de la Société Tunisienne de Banque.

AVIS DES SOCIETES

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par le Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001
tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application
Agrément du CMF n° 40-2015 du 27 août 2015

Siège social: Immeuble STB - 34, Rue Hédi Karray - Cité des Sciences- 1082 El Menzah IV

CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE ET MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION

CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE a obtenu l'agrément du CMF N° 31-2019 du 31 octobre 2019 pour le changement du gestionnaire de la SICAV et la désignation de STB FINANCE, Intermédiaire en Bourse, en tant que nouveau gestionnaire en remplacement de STB MANAGER.

Suivant procès-verbal enregistré en date du 4 mars 2020 à la Recette des Finances La Charguia - Tunis, l'Assemblée Générale Extraordinaire de SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE, tenue en date du 28 février 2020 a pris acte de l'agrément du CMF pour la désignation de STB FINANCE en tant que gestionnaire de la SICAV en remplacement de STB MANAGER et a décidé la mise à jour des statuts de la société conformément aux dispositions légales et réglementaires régissant les OPCVM.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 16 juillet 2020.

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION

Le conseil d'administration de SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE, réuni en date du 20 décembre 2019 a décidé de modifier la composition du comité de gestion de la SICAV comme suit :

Nom & Prénom	Qualité
M. Karim BOUZGARROU	Directeur Général de STB FINANCE
Mme Saloua MOUSCOU	Présidente Directrice Générale de STB MANAGER
M. Oussama MALLOULI	Directeur Central de la Trésorerie à la Société Tunisienne de Banque
Mme Afifa LETIFI	Chef du Département Gestion d'Actifs des OPCVM à STB FINANCE, et gestionnaire du portefeuille de la SICAV

Cette modification entrera en vigueur à partir du 16 juillet 2020.

Le prospectus de SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE mis à jour sous le numéro 17-980/A001 en date du 10 juillet 2020, ainsi que les statuts de la SICAV mis à jour seront mis, incessamment, à la disposition du public, sans frais, auprès du siège social de la SICAV sis à l'Immeuble STB - 34, Rue Hédi Karray - Cité des Sciences- 1082 El Menzah IV, du siège social du nouveau gestionnaire STB FINANCE - Intermédiaire en Bourse, sis au 34, rue Hédi Karray - El Menzah IV- 1080 Tunis et du réseau d'agences de la Société Tunisienne de Banque.

AVIS DES SOCIETES

SICAV L'INVESTISSEUR

Société d'Investissement à Capital Variable
 Régie par le Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001
 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application
 Agrément du Ministre des Finances du 25 février 1991
Siège social : Rue Hédi Nouira - 1001 Tunis

**CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE ET MODIFICATION DE
 LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION**

CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE

SICAV L'INVESTISSEUR a obtenu l'agrément du CMF N° 30-2019 du 31 octobre 2019 pour le changement du gestionnaire de la SICAV et la désignation de STB FINANCE, Intermédiaire en Bourse, en tant que nouveau gestionnaire en remplacement de STB MANAGER.

Suivant procès-verbal enregistré en date du 31 janvier 2020 à la Recette des Finances La Charguia - Tunis, l'Assemblée Générale Extraordinaire de SICAV L'INVESTISSEUR, tenue en date du 22 janvier 2020 a pris acte de l'agrément du CMF pour la désignation de STB FINANCE en tant que gestionnaire de la SICAV en remplacement de STB MANAGER et a décidé la mise à jour des statuts de la société conformément aux dispositions légales et réglementaires régissant les OPCVM.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 16 juillet 2020.

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION

Le conseil d'administration de SICAV L'INVESTISSEUR, réuni en date du 10 décembre 2019 a décidé de modifier la composition du comité de gestion de la SICAV comme suit :

Nom & Prénom	Qualité
M. Karim BOUZGARROU	Directeur Général de STB FINANCE
Mme Saloua MOUSCOU	Présidente Directrice Générale de STB MANAGER
Mme Hanen HADJ SALAH	Directrice Centrale de l'Investissement – Investment Banking- à la Société Tunisienne de Banque
M. Mohmed Chékib GADER	Responsable Gestion d'Actifs à STB INVEST SICAF
Mme Afifa LETIFI	Chef du Département Gestion d'Actifs des OPCVM à STB FINANCE et gestionnaire du portefeuille de la SICAV
Mme Neila CHERIF	Chef du Département Etudes et Recherches à STB FINANCE

Cette modification entrera en vigueur à partir du 16 juillet 2020.

Le prospectus de SICAV L'INVESTISSEUR mis à jour sous le numéro 94-117/A001 en date du 10 juillet 2020, ainsi que les statuts de la SICAV mis à jour seront mis, incessamment, à la disposition du public, sans frais, auprès du siège social de la SICAV sis à la rue Hédi Nouira - 1001 Tunis, du siège social du nouveau gestionnaire STB FINANCE - Intermédiaire en Bourse, sis au 34, rue Hédi Karray - El Menzah IV- 1080 Tunis et du réseau d'agences de la Société Tunisienne de Banque.

AVIS DES SOCIETES

SICAV L'EPARGNANT**Société d'Investissement à Capital Variable**

Régie par le Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001
tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application

Agrément du Ministre des Finances du 21 décembre 1996

Siège social : Rue Hédi Nouira - 1001 Tunis

CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE ET MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION

CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE

SICAV L'EPARGNANT a obtenu l'agrément du CMF N° 29-2019 du 31 octobre 2019 pour le changement du gestionnaire de la SICAV et la désignation de STB FINANCE, Intermédiaire en Bourse, en tant que nouveau gestionnaire en remplacement de STB MANAGER.

Suivant procès-verbal enregistré en date du 4 mars 2020 à la Recette des Finances La Charguia - Tunis, l'Assemblée Générale Extraordinaire de SICAV L'EPARGNANT, tenue en date du 27 février 2020 a pris acte de l'agrément du CMF pour la désignation de STB FINANCE en tant que gestionnaire de la SICAV en remplacement de STB MANAGER et a décidé la mise à jour des statuts de la société conformément aux dispositions légales et réglementaires régissant les OPCVM.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 16 juillet 2020.

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION

Le conseil d'administration de SICAV L'EPARGNANT, réuni en date du 12 décembre 2019 a décidé de modifier la composition du comité de gestion de la SICAV comme suit :

Nom & Prénom	Qualité
M. Karim BOUZGARROU	Directeur Général de STB FINANCE
Mme Saloua MOUSCOU	Présidente Directrice Générale de STB MANAGER
M. Ali LAHIOUEL	Directeur Général de la SICAV et Coordinateur du Pôle Financement et Investissement -Corporate & Investment Banking- à la Société Tunisienne de Banque
M. Oussama MALLOULI	Directeur Central de la Trésorerie à la Société Tunisienne de Banque
Mme Afifa LETIFI	Chef du Département Gestion d'Actifs des OPCVM à STB FINANCE et gestionnaire du portefeuille de la SICAV

Cette modification entrera en vigueur à partir du 16 juillet 2020.

Le prospectus de SICAV L'EPARGNANT mis à jour sous le numéro 97-280/A001 en date du 10 juillet 2020, ainsi que les statuts de la SICAV mis à jour seront mis, incessamment, à la disposition du public, sans frais, auprès du siège social de la SICAV sis à la rue Hédi Nouira - 1001 Tunis, du siège social du nouveau gestionnaire STB FINANCE - Intermédiaire en Bourse, sis au 34, rue Hédi Karray - El Menzah IV- 1080 Tunis et du réseau d'agences de la Société Tunisienne de Banque.

AVIS DES SOCIETES

FCP DELTA EPARGNE ACTIONS

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières

Régi par le code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001
tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application
Agrément du CMF N° 04-2007 du 8 mai 2007

Adresse : Immeuble STB - 34, rue Hédi Karray- Cité des Sciences - 1004 El Menzah IV

CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE ET MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION

CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE

STB MANAGER et la Société Tunisienne de Banque ont obtenu l'agrément du CMF N° 32-2019 du 31 octobre 2019, pour le changement du gestionnaire de FCP DELTA EPARGNE ACTIONS et la désignation de STB FINANCE, Intermédiaire en Bourse, en tant que nouveau gestionnaire du fonds en remplacement de STB MANAGER, **et ce, à compter du 16 juillet 2020.**

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION

Le conseil d'administration de STB FINANCE, réuni en date du 30 décembre 2019, a décidé de désigner un comité de gestion de FCP DELTA EPARGNE ACTIONS qui sera composé des membres suivants :

Nom & Prénom	Qualité
M. Karim BOUZGARROU	Directeur Général de STB FINANCE
Mme Afifa LETIFI	Chef du Département Gestion d'Actifs des OPCVM à STB FINANCE et gestionnaire du portefeuille du FCP
Mme Neila CHERIF	Chef du Département Etudes et Recherches à STB FINANCE

Cette modification entrera en vigueur à partir du 16 juillet 2020.

Le prospectus de FCP DELTA EPARGNE ACTIONS mis à jour sous le numéro 08-591/A001 en date du 10 juillet 2020, ainsi que le règlement intérieur du FCP mis à jour, seront mis, incessamment, à la disposition du public, sans frais, auprès du siège social du nouveau gestionnaire STB FINANCE - Intermédiaire en Bourse, sis au 34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis et du réseau d'agences de la Société Tunisienne de Banque.

AVIS DES SOCIETES

FCP AL HIKMA

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières

Régi par le code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001
tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application
Agrément du CMF n°62-2014 du 23 décembre 2014

Adresse : Immeuble STB - 34, rue Hédi Karray - Cité des Sciences - 1004 El Menzah IV

Changement du Gestionnaire, Modification de la dénomination, Modification de la vocation et des orientations de placement Modification du mode d'affectation des résultats et Modification de la composition du Comité de Gestion

CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE

STB MANAGER et la Société Tunisienne de Banque ont obtenu l'agrément du CMF N° 33-2019 du 31 octobre 2019, pour le changement du gestionnaire de FCP AL HIKMA et la désignation de STB FINANCE, Intermédiaire en Bourse, en tant que nouveau gestionnaire du fonds en remplacement de STB MANAGER, et ce, **à compter du 16 juillet 2020.**

MODIFICATION DE LA DENOMINATION

STB MANAGER a obtenu l'agrément du CMF N° 34-2019 du 31 octobre 2019 pour le changement de la dénomination de FCP AL HIKMA, qui sera désormais dénommé **STB EVOLUTIF FCP**, et ce, **à compter du 16 juillet 2020.**

MODIFICATION DE LA VOCATION ET DES ORIENTATIONS DE PLACEMENT

Le conseil d'administration de STB MANAGER, réuni en date du 12 septembre 2019, a décidé de renoncer à la vocation de FCP AL HIKMA en tant que FCP islamique et de modifier les orientations de placement du fonds comme suit :

Anciennes orientations de placement	Nouvelles orientations de placement
<p>L'objectif de FCP AL HIKMA est de faire bénéficier les souscripteurs des avantages de la gestion collective, tout en respectant un certain nombre de principes éthiques et déontologiques dans le choix des titres des sociétés cotées conformes aux normes charaïques et admis par un comité de contrôle charaïque.</p> <p>Le fonds est, par conséquent, investi de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Minimum 50% de l'actif en actions cotées en bourse acceptées par le comité de contrôle charaïque; - Maximum 30% de l'actif en valeurs mobilières, autres que des actions cotées, acceptées par le comité de contrôle charaïque; - Maximum 5% de l'actif net en OPCVM islamiques ; - 20% de l'actif en liquidités et quasi-liquidités acceptées par le comité de contrôle charaïque. 	<p>L'objectif de STB EVOLUTIF FCP est de procurer aux porteurs de parts une appréciation à moyen et long terme du montant initial en investissant la majeure partie de son portefeuille en obligations et Bons de Trésor Assimilables tout en affectant une part qui ne dépasse pas 20% de l'actif aux actions de sociétés cotées en bourse.</p> <p>Le fonds est, par conséquent, investi de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maximum 20% de l'actif en actions de sociétés cotées en bourse - Minimum 30% de l'actif en Bons de Trésor Assimilables et obligations émises ou garanties par l'Etat et en obligations émises par appel public à l'épargne. - Maximum 30% de l'actif en titres de créance à court terme émis par l'Etat et en titres de créance à court terme négociables sur les marchés relevant de la Banque Centrale de Tunisie. - Maximum 5% de l'actif net en titres d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières. - 20% de l'actif en liquidités et quasi-liquidités.

Ces modifications entreront en vigueur à partir du 16 juillet 2020.

- Suite -

MODIFICATION DU MODE D'AFFECTATION DES RESULTATS

Le conseil d'administration de STB MANAGER, réuni en date du 12 septembre 2019, a décidé de modifier le mode d'affectation des résultats du FCP, de Distribution à Capitalisation.

Par conséquent, les sommes distribuables ne seront plus distribuées et seront intégralement capitalisées et ce, à compter de l'exercice 2020.

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION

Le conseil d'administration de STB FINANCE, réuni en date du 30 décembre 2019, a décidé de désigner un comité de gestion du FCP qui sera composé des membres suivants :

Nom & Prénom	Qualité
M. Karim BOUZGARROU	Directeur Général de STB FINANCE
Mme Afifa LETIFI	Chef du Département Gestion d'Actifs des OPCVM à STB FINANCE et gestionnaire du portefeuille du FCP
Mme Neila CHERIF	Chef du Département Etudes et Recherches à STB FINANCE

Cette modification entrera en vigueur à partir du 16 juillet 2020.

Le prospectus de FCP AL HIKMA mis à jour sous le numéro 16-927/A001 en date du 10 juillet 2020, ainsi que le règlement intérieur du FCP mis à jour seront mis, incessamment, à la disposition du public, sans frais, auprès du siège social du nouveau gestionnaire STB FINANCE - Intermédiaire en Bourse, sis au 34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis et du réseau d'agences de la Société Tunisienne de Banque.

AVIS DES SOCIETES

FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS

Fonds Commun de Placement en valeurs mobilières

Régé par le code des OPC promulgué par la loi N°2001 – 83 du 24 Juillet 2001
tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application

Agrément du CMF N°20-2014 du 03 avril 2014

Adresse : 34, rue Hédi Karray – EL Menzah IV- 1080 Tunis

CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE ET MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION

CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

STB FINANCE, Intermédiaire en Bourse a obtenu l'agrément du CMF n° 36-2019 du 31 octobre 2019 pour le changement du gestionnaire administratif et comptable de FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS et sa désignation en tant que nouveau gestionnaire administratif et comptable en remplacement de STB MANAGER, **et ce, à compter du 16 juillet 2020.**

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION

Le conseil d'administration de STB FINANCE, réuni en date du 30 décembre 2019, a décidé de modifier la composition du comité de gestion du FCP comme suit :

Nom & Prénom	Qualité
M. Karim BOUZGARROU	Directeur Général de STB FINANCE
Mme Afifa LETIFI	Chef du Département Gestion d'Actifs des OPCVM à STB FINANCE et gestionnaire du portefeuille du FCP
Mme Neila CHERIF	Chef du Département Etudes et Recherches à STB FINANCE

Cette modification entrera en vigueur à partir du 16 juillet 2020.

Le prospectus de FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS mis à jour sous le numéro 15-886/A001 en date du 10 juillet 2020, ainsi que le règlement intérieur du FCP mis à jour seront mis, incessamment, à la disposition du public, sans frais, auprès du siège social du gestionnaire, STB FINANCE - Intermédiaire en Bourse, sis au 34, rue Hédi Karray - El Menzah IV- 1080 Tunis.

AVIS DES SOCIETES

FCP INNOVATION

Fonds Commun de Placement en valeurs mobilières

Régi par le code des OPC promulgué par la loi N°2001 – 83 du 24 Juillet 2001
tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application
Agrément du CMF N°19-2014 du 03 avril 2014

Adresse : 34, rue Hédi Karray – EL Menzah IV- 1080 Tunis

CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE ET MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION

CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

STB FINANCE, Intermédiaire en Bourse a obtenu l'agrément du CMF n° 35-2019 du 31 octobre 2019 pour le changement du gestionnaire administratif et comptable de FCP INNOVATION et sa désignation en tant que nouveau gestionnaire administratif et comptable en remplacement de STB MANAGER, **et ce, à compter du 16 juillet 2020.**

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION

Le conseil d'administration de STB FINANCE, réuni en date du 30 décembre 2019, a décidé de modifier la composition du comité de gestion du FCP comme suit :

Nom & Prénom	Qualité
M. Karim BOUZGARROU	Directeur Général de STB FINANCE
Mme Afifa LETIFI	Chef du Département Gestion d'Actifs des OPCVM à STB FINANCE et gestionnaire du portefeuille du FCP
Mme Neila CHERIF	Chef du Département Etudes et Recherches à STB FINANCE

Cette modification entrera en vigueur à partir du 16 juillet 2020.

Le prospectus de FCP INNOVATION mis à jour sous le numéro 15-885/A002 en date du 10 juillet 2020, ainsi que le règlement intérieur du FCP mis à jour seront mis, incessamment, à la disposition du public, sans frais, auprès du siège social du gestionnaire, STB FINANCE - Intermédiaire en Bourse, sis au 34, rue Hédi Karray - El Menzah IV- 1080 Tunis.

2020 - AS - 0861

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème}Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	188.603	194.166	194.186		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	128.808	132.578	132.596		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	108.693	111.443	111.456		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	114.417	118.231	118.247		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	112.884	116.080	116.096		
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	108.832	113.066	113.085		
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	109.304	112.104	112.117		
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	45.027	45.860	45.864		
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	31.415	32.314	32.319		
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	105.929	109.304	109.321		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	16.707	17.121	17.123		
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	121.384	123.862	123.875		
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1.159	1.169	1.169		
14 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	111.984	115.558	115.570		
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11.040	11.317	11.325		
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	156.564	162.420	162.445		
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11.084	11.318	11.319		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
18 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1.742	1.793	1.794		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
19 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	60.901	62.145	62.152		
20 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	129.454	128.933	128.927		
21 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	112.135	104.081	104.018		
22 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	-	103.028	103.047		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
23 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	136.744	130.380	130.424		
24 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	510.165	500.794	500.819		
25 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128.967	119.276	119.396		
26 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135.741	120.479	120.488		
27 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130.499	125.303	125.316		
28 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112.462	107.199	107.210		
29 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	109.116	97.655	97.758		
30 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	179.510	167.593	168.597		
31 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	96.478	90.013	89.711		
32 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	118.731	119.196	119.212		
33 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	169.247	154.275	153.969		
34 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	144.657	140.626	140.495		
35 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	103.478	92.015	92.093		
36 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22.654	20.452	20.430		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
37 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2087.476	2092.642	2096.027		
38 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	129.316	121.199	120.438		
39 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	201.273	183.360	183.576		
40 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17.721	16.388	16.331		
41 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2.784	2.715	2.714		
42 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2.466	2.448	2.448		
43 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75.837	65.716	66.974		
44 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1.164	1.137	1.133		
45 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1.226	1.255	1.256		
46 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1.166	1.162	1.157		
47 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1.137	1.122	1.117		
48 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	118.999	108.625	109.445		
49 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	131.708	129.495	130.669		
50 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1133.301	1075.363	1079.904		
51 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11.951	11.817	11.983		
52 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10.127	9.505	9.412		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>							
53 UBCL-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	93.956	81.693	81.906		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
54 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5.271	109.695	107.020	107.031
55 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5.838	102.952	98.998	99.007
56 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3.949	106.235	105.249	105.263
57 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5.498	104.788	102.398	102.413
58 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	29/05/20	6.557	106.654	103.820	103.839
59 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4.926	108.650	106.928	106.940

60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5.504	106.238	103.765	103.779
61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5.033	103.341	101.066	101.078
62	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3.119	103.510	102.025	102.032
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6.190	107.338	104.514	104.527
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6.607	109.277	106.369	106.387
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4.325	105.949	103.769	103.779
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3.894	104.849	103.078	103.087
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5.154	104.910	102.617	102.631
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4.602	105.102	102.757	102.768
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5.870	104.538	101.860	101.876
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3.816	106.500	104.949	104.962
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	18/05/20	5.930	104.751	101.936	101.949
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5.451	104.017	101.624	101.637
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4.191	106.872	105.055	105.067
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4.167	103.322	101.302	101.312
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3.789	105.166	105.127	105.132
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5.877	105.649	103.067	103.079
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4.827	106.572	104.800	104.815
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8.589	110.621	107.251	107.372
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1.398	62.748	57.648	57.732
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1.432	96.337	86.779	87.206
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0.761	18.466	18.081	18.112
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11.049	302.994	275.606	275.895
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40.291	2323.978	2090.506	2096.848
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	13/05/20	3.091	74.850	72.018	72.187
85	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	12/05/20	2.288	57.242	55.612	55.663
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0.761	113.302	104.507	104.543
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0.323	11.494	10.989	10.989
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0.289	13.700	12.620	12.583
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0.397	16.225	14.055	14.092
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0.469	13.957	12.462	12.493
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6.174	154.051	147.900	147.912
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0.040	9.038	8.349	8.358
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/05/20	5.692	116.092	99.876	100.232
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0.605	89.378	77.477	78.107
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0.599	93.397	78.627	79.269
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3.901	98.086	98.115	99.054
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1.830	98.741	84.525	84.524
98	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	29/05/20	2.343	92.975	88.817	88.614
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9.984	9.106	9.098
100	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2.167	96.139	89.051	88.836
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3.510	153.406	135.016	134.899
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1.325	105.212	94.299	93.036
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0.695	114.873	110.518	112.185
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0.833	120.725	109.888	111.941
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4.092	191.573	175.623	177.555
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3.543	179.797	167.759	168.546
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4.376	161.038	159.420	160.484
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0.213	23.160	21.262	21.545
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144.945	131.261	132.577
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0.583	138.623	135.497	136.817
111	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80.346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34.146	1037.520	990.155	En dissolution
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202.368	5860.990	5116.661	5083.796
114	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99.012	5281.119	5045.338	5109.519
115	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3.269	90.737	82.503	81.686
116	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246.769	5065.783	4345.453	4305.662
117	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0.143	9.947	9.780	9.732
118	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9.216	165.770	156.647	156.659
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4.702	120.893	119.741	119.498
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293.487	11 311.257	10158.265	10064.205

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « Arije El Médina », les déclassements de la « Société de Conditionnement des Huiles d'Olives -CHO- » et de la société « CHO Company », l'ouverture au public de la Société d'Investissement à Capital Variable AMEN ALLIANCE SICAV, la liquidation du fonds d'amorçage « CAPITALEASE SEED FUND » et le retrait d'agrément des fonds « NETINVEST POTENTIEL », « FCPR VALITECH I », « ITQAN INVESTMENT FUND », « FCPR BYRSA FUND » et « FCPR GABES SOUTH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669

67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecky, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332

56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

93. Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
18	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
19	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
22	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

23	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
25	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
26	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
41	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

52	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIUIM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère

108	TUNISIAN EQUITY FUND (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
--	--	--------------	---------

1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

MCP EQUITY FUND

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

I. Rapport sur l'audit des états financiers :

- **Opinion :**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des états financiers annuels du Fond Commun de Placement « **MCP EQUITY FUND**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Fond commun de placement « MCP EQUITY FUND » au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

- **Fondement de l'opinion :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds et du gestionnaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

- **Paragraphe d'observation**

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fonds MCP EQUITY FUND pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

- **Rapport de gestion :**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

- **Responsabilités du gestionnaire du fonds et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :**

Le gestionnaire du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction du gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation,

Il incombe au gestionnaire du fonds de surveiller le processus d'information financière du fonds.

- **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'**Annexe 1** du présent rapport de commissariat aux comptes. Cette description, qui se trouve à la page 5, fait partie intégrante de notre rapport.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

- **Efficacité du système de contrôle interne :**

En application de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, (modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005), nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du gestionnaire.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction du gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

- **Conformité aux règles prudentielles :**

Par référence à l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application de l'article 29 et 30 du code des organismes de placement collectif et relatif aux ratios d'emploi de l'actif des OPCVM, nous avons constaté, qu'à la date du 31/12/2019, les liquidités et quasi-liquidités du fonds représentent **30,34%** du total de l'actif dépassant ainsi le taux de 20% prévu par ledit article.

Par ailleurs, contrairement aux dispositions de l'article 29 du code des OPCVM, nous avons constaté qu'à la date du 31/12/2019, le fonds « MCP EQUITY FUND » a employé 10,75% de son actif en titres émis ou garantis par le même émetteur à savoir, ATTIJARI BANK, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par ledit article

Tunis, le 18 mars 2020

Le Commissaire aux Comptes :

ABC AUDIT & CONSEIL

Walid AMOR

Annexe 1 : Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinents concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchant la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

BILAN

Arrêté au 31 décembre 2019

(exprimé en Dinars)

ACTIF		NOTE	31/12/2019	31/12/2018
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	<u>476 304,237</u>	<u>767 521,304</u>
	AC1-A ACTIONS ET DROITS RATTACHES		309 934,800	612 037,461
	AC1-B OBLIGATIONS DE SOCIETES		20 895,349	29 266,902
	AC1-C EMPRUNTS D'ETAT		114 157,016	99 512,564
	AC1-D AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		31 317,072	26 704,377
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	<u>207 646,559</u>	<u>197 679,259</u>
	AC2-A PLACEMENTS MONETAIRES		0,000	153 436,438
	AC2-B DISPONIBILITES		207 646,559	44 242,821
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	<u>399,979</u>	<u>332,568</u>
TOTAL ACTIF			684 350,775	965 533,131
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	<u>3 739,205</u>	<u>4 578,483</u>
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	<u>2 435,429</u>	<u>2 260,844</u>
TOTAL PASSIF			6 174,634	6 839,327
ACTIF NET				
CP1	CAPITAL	CP1	<u>654 766,191</u>	<u>940 103,219</u>
CP2	SOMME DISTRIBUABLES	CP2	<u>23 409,950</u>	<u>18 590,585</u>
	CP2-A SOMME DISTRIBUABLES DES EXERCICE ANT.		13 640,842	13 048,271
	CP2 -B SOMME DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		9 769,108	5 542,314
TOTAL ACTIF NET			678 176,141	958 693,804
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			684 350,775	965 533,131

ETAT DE RESULTAT

Période du 01 janvier au 31 décembre 2019

(exprimé en Dinars)

			Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
		NOTE		
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	<u>27 627,963</u>	<u>20 605,946</u>
PR1-A	DIVIDENDES		21 652,075	14 155,860
PR1-B	REVENUS DES OBLIG DE SOCIETES		1 302,047	1 781,770
PR1-C	REVENUS DES EMPRUNT D'ETAT		4 673,841	4 668,316
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	<u>2 279,289</u>	<u>6 366,087</u>
PR2-A	REVENUS DES PLACEMENTS A TERME		273,699	2 929,649
PR2-B	REVENUS DES COMPTES DE DEPOT		2 005,590	3 436,438
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS			<u>29 907,252</u>	<u>26 972,033</u>
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	<u>-16 444,939</u>	<u>-18 172,878</u>
Revenu Net de Placement			<u>13 462,313</u>	<u>8 799,155</u>
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-3 045,755	-3 256,841
Résultat d'exploitation			<u>10 416,558</u>	<u>5 542,314</u>
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>-647,450</u>	<u>0,000</u>
Sommes Distribuables de l'exercice			<u>9 769,108</u>	<u>5 542,314</u>
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (annulation)		<u>647,450</u>	<u>0,000</u>
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		-80 629,231	39 011,453
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		42 330,981	64 033,730
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		-2 493,247	-11 035,808
Résultat Net de l'exercice			<u>-30 374,939</u>	<u>97 551,689</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 01 janvier au 31 décembre 2019

(exprimé en Dinars)

	Du 01/01/2019	Du 01/01/2018
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT.		
AN1 D'EXPLOITATION	<u>-30 374,939</u>	<u>97 551,689</u>
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	10 416,558	5 542,314
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	-80 629,231	39 011,453
AN1-C +/-VAL REAL.SUR CESSION DESTITRES	42 330,981	64 033,730
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-2 493,247	- 11 035,808
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>-250 142,724</u>	<u>0,000</u>
Souscriptions		
AN3-A CAPITAL	0,000	0,000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.	0,000	0,000
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DIST.	0,000	0,000
Rachats		
AN3-D CAPITAL	-170 400,000	0,000
AN3-E REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.	-74 145,531	0,000
AN3-F REGULARISATION DES SOMMES DIST.	-5 597,193	0,000
Variation de l'Actif Net	<u>-280 517,663</u>	<u>97 551,689</u>
<u>ACTIF NET</u>		
a - Début de l'exercice	<u>958 693,804</u>	<u>861 142,115</u>
b - Fin de l'exercice	<u>678 176,141</u>	<u>958 693,804</u>
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a - Début de l'exercice	<u>6 400</u>	<u>6 400</u>
b - Fin de l'exercice	<u>4 696</u>	<u>6 400</u>
Valeur Liquidative	<u>144,415</u>	<u>149,795</u>
Taux De Rendement	<u>-3,59%</u>	<u>11,33%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

DE LA PERIODE DU 01.01.2019 AU 31.12.2019

Note 1 : Présentation du fonds

Le FCP « MCP EQUITY FUND » est un fonds commun de placement de type capitalisation appartenant à la catégorie des fonds mixtes, destiné à des investisseurs (particuliers ou institutionnels) acceptant un haut niveau de risque.

Il a reçu l'agrément du CMF n°50-2013 du 18 décembre 2013 ayant pour objet la constitution et la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du fonds est assurée par la société MENA CAPITAL PARTNERS, intermédiaire en bourse.

MENA CAPITAL PARTNERS a été désigné distributeur exclusif des titres du FCP « MCP EQUITY FUND ».

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 ont été établis conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers. Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leurs valeurs de réalisation.

L'exercice comptable commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Toutefois, par exception le premier exercice comprend toutes les opérations effectuées depuis la date de la constitution du fonds jusqu'au 31 décembre 2015.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le fonds pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion d'achat sont imputé en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2019 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 décembre 2019.

3.3. Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31.12.2019 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncés dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons de Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Le fonds ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 01 janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achats des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.5. Capital

Le capital est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

3.6. Le résultat net de l'exercice

Le résultat net de l'exercice est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

3.7. Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de l'exercice majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscriptions et de rachat.

Note 4 : Notes sur les éléments du Bilan et de l'état de résultat**AC1 : PORTEFEUILLE TITRES**

Le solde de cette rubrique à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2019	Part dans l'actif net
Actions		311 809,759	309 934,800	45,70%
ATTIJARI BANK	1 948	80 117,844	64 280,104	9,48%
BIAT	576	53 968,853	66 119,040	9,75%
PGH	5 033	68 560,106	66 032,960	9,74%
SFBT	2 781	37 450,019	53 003,079	7,82%
SOTRAPIL	2 457	40 204,157	28 375,893	4,18%
SOTUVER	3 812	31 508,780	32 123,724	4,74%
Obligations de sociétés		20 000,000	20 895,349	3,08%
ATL 2014/3	100	2 000,000	2 108,940	0,31%
ATT BANK SUB 2017-1	150	9 000,000	9 312,984	1,37%
CIL 2016/2 7.5%	150	9 000,000	9 473,425	1,40%
Emprunts d'Etat		109 623,400	114 157,016	16,83%
BTA 5.6 -08/2022 (12 ANS)	10	9 578,000	10 007,216	1,48%
BTA 6% 10-04/2024 (10 ANS)	102	100 045,400	104 149,800	15,36%
Titres OPCVM		30 903,757	31 317,072	4,62%
MCP SAFE FUND	258	30 903,757	31 317,072	4,62%
Total général		472 336,916	476 304,237	70,23%

Le tableau ci-dessous récapitule les mouvements du portefeuille au cours de l'exercice 2019 :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) valeurs latentes	Valeur au 31/12	Plus (moins) valeurs réalisées
Soldes au 31 décembre 2018	683 042,930	4 517,050	79 961,324	767 521,304	
Acquisitions de l'exercice					
Actions et droits	83 462,700			83 462,700	
Bons de trésor assimilables (BTA)	13 805,400			13 805,400	
Obligations de sociétés	0,000			0,000	
Parts OPCVM	238 065,141			238 065,141	
Cessions et remboursements de l'exercice					
Actions et droits	-305 465,768			-305 465,768	38 654,942
Bons de trésor assimilables (BTA)	0,000			0,000	0,000
Obligations de sociétés	-8 000,000			-8 000,000	0,000
Parts OPCVM	-232 573,487			-232 573,487	3 676,040
Variation des plus ou moins-values latentes			-80 629,231	-80 629,231	
Variation des intérêts courus		118,178		118,178	
Soldes au 31 décembre 2019	472 336,916	4 635,228	-667,907	476 304,237	42 330,981

AC2 : PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS

Le solde des « disponibilités et des placements monétaires » se détaillent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
Placements monétaires	0,000	153 436,438
Disponibilités	207 646,559	44 242,821
<i>Total Placements monétaires et disponibilités</i>	207 646,559	197 679,259

Les disponibilités se détaillent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
Amen Bank	222 061,822	38 411,741
Ventes de titres à encaisser	0,000	82 595,558
Sommes à régler	-14 415,263	-76 764,478
<i>Total disponibilités</i>	207 646,559	44 242,821

AC3 : CRÉANCES D'EXPLOITATION

Les créances d'exploitation se détaillent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
Rémunération compte en banque	278,006	332,568
RAS sur BTA	121,973	0,000
<i>Total des créances d'exploitation</i>	399,979	332,568

PA1 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

La rubrique « opérateurs créditeurs » se détaille comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
Rémunération du gestionnaire à payer	2 029,556	2 868,751
Rémunération du dépositaire à payer	1 499,705	1 499,787
Commission Clearing à payer	209,944	209,945
<i>Total des opérateurs créditeurs</i>	3 739,205	4 578,483

PA2 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

La rubrique « autres créditeurs divers » se détaille comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
Honoraires CAC	1 920,993	1 920,212
Etat retenue à la source	256,448	259,235
Autres créditeurs (CMF)	257,988	81,397
<i>Total des autres créditeurs divers</i>	<i>2 435,429</i>	<i>2 260,844</i>

CP1 : CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019 se détaillent comme suit :

Capital Au 01/01/2019

Montant en nominal	640 000,000
Nombre de parts	6400
Nombre de porteurs de parts	4

Souscriptions Réalisées

Montant en nominal	0,000
Nombre de parts	0
Nombre de porteurs de parts entrants	0

Rachats Réalisés

Montant en nominal	170 400,000
Nombre de parts	1704
Nombre de porteurs de parts sortants	1

Capital Au 31/12/2019

Capital	654 766,191
Montant en nominal	469 600,000
Sommes non distribuables	185 166,191
Nombre de parts	4696
Nombre de porteurs de parts	3

Les sommes non distribuables au 31/12/2019 se présentent comme suit :

<u>Sommes non distribuables</u>	185 166,191
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-80 629,231
Plus ou moins-values réalisés sur cession des titres	42 330,981
Frais de négociation de titres	-2 493,247
Régularisation des sommes non distribuables	-74 145,531
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	300 103,219

CP2 : Sommes distribuables

La rubrique « Sommes distribuables » se détaille comme suit :

Sommes Distribuables	31/12/2019	Au 31/12/2018
Résultat Distribuable de l'exercice	10 416,558	5 542,314
Régularisations du résultat distribuable de l'exercice	-647,450	0,000
Résultats Distribuables des exercices antérieurs	18 590,585	13 048,271
Régularisations des résultats distribuables des exercices antérieurs	-4 949,743	0,000
Total général	23 409,950	18 590,585

PR1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

La rubrique « revenus du portefeuille titres se détaille comme suit :

Revenus du portefeuille titres	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Dividendes	21 652,075	14 155,860
Revenus Des Obligations de sociétés	1 302,047	1 781,770
Revenus Des Emprunts d'Etat	4 673,841	4 668,316
Total général	27 627,963	20 605,956

PR2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

La rubrique « revenus des placements monétaires » se détaille comme suit :

Revenus des placements monétaires	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Revenus des placements à terme	273,699	2929,649
Revenus des comptes de dépôt	2 005,590	3 436,438
Total général	2 279,289	6 366,087

CH1 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

La rubrique « charges de gestion des placements » se détaille comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Rémunération fixe du gestionnaire	9 662,087	11 389,944
Commission de clearing	832,933	832,934
Commissions de dépôt	5 949,919	5 950,000
Total général	16 444,939	18 172,878

CH2 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

La rubrique « autres charges d'exploitation » se détaille comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Redevance CMF	811,958	957,155
Rémunération commissaire aux comptes	1 920,993	1 920,212
Impôts & taxes & versement assimilés	80,400	140,800
Publicité & publications	200,385	200,385
Autres charges d'exploitation	20,000	17,107
Services bancaires & assimilés	12,019	21,182
Total général	3 045,755	3 256,841

Note 5 : Autres notes aux Etats financiers

5.1 Données par part et ratios pertinents

Donnée par part	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Revenus des Placements	6,369	4,214	4,882	1,530	6,377
Charges de Gestion des placements	-3,502	- 2,840	-2,556	-0,782	-5,773
Revenu net des placements	2,867	1,375	2,326	0,748	0,604
Autres Charges d'exploitation	-0,649	- 0,509	-0,490	-0,485	-2,034
Résultat d'Exploitation (1)	2,218	0,866	1,836	0,262	-1,430
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,138	0,000	-0,014	1,152	0,232
Sommes distribuables de l'exercice	2,080	0,866	1,822	1,415	-1,198
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,138	0,000	0,014	-1,152	-0,232
Variation des +/- Values potentielles sur titres	-17,170	6,096	5,295	1,806	-2,463
+/- Values Réalisées sur cessions de titres	9,014	10,005	3,796	-0,452	16,894
Frais de négociation de titres	-0,531	- 1,724	-0,482	-0,522	-1,683
+/- Values sur titres et frais de négociation (2)	-8,686	14,376	8,609	0,833	12,748
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	-6,468	15,242	10,445	1,095	11,319
Droits de sorties	0,000	0,000	0,000	0,027	3,594
Résultat non distribuable de l'exercice	-8,686	14,376	8,609	0,860	16,342
Régularisation du résultat non distribuable	1,226	0,000	0,149	6,300	0,254
Sommes non distribuables de l'exercice	-7,460	14,376	8,758	7,160	16,597
Distribution de dividendes	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Valeur liquidative	144,415	149,795	134,553	123,973	115,399

Ratios de gestion des placements	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	1,72%	2,00%	2,00%	1,72%	4,02%
Autres charges d'exploitation / Actif Net Moyen	0,32%	0,36%	0,38%	1,07%	1,42%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif Net Moyen	1,09%	0,61%	1,44%	0,58%	-1,00%

Actif Net Moyen	953 663,301	906 685,643	816 223,983	236 758,791	135 723,274
------------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

5.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion du FCP « **MCP EQUITY FUND** » est confiée à MENA CAPITAL PARTNERS. Cette dernière a pour mission notamment :

- Assurer l'ensemble des tâches relatives à la gestion financière, commerciale, administrative et comptable conformément aux dispositions légales et réglementaires.
- Mettre à la disposition du FCP l'ensemble de ses moyens humains et matériels pour gérer au mieux son portefeuille titres en essayant de saisir les meilleures opportunités de placements, d'acquisition ou de cession de titres.
- Communiquer quotidiennement la valeur liquidative des parts du FCP au Conseil du Marché Financier.
- Mettre à la disposition des porteurs de parts dans le délai légal suivant la clôture de l'exercice du fonds, les états financiers certifiés du FCP, accompagnés du rapport du commissaire aux comptes et du rapport de gestion.
- Assurer ses missions avec la plus grande diligence, dans le respect des règles légales et déontologiques, et aux bénéfices exclusifs des porteurs de parts du FCP.
- Fournir toutes informations et documents justificatifs réclamés par le dépositaire pour lui permettre de s'acquitter de sa mission de vérification et de contrôle.

En rémunération des services de gestion de « **MCP EQUITY FUND** », MENA CAPITAL PARTNERS perçoit une commission de gestion de 1% HT de l'actif net par an. Cette rémunération, décomptée jour par jour, est réglée trimestriellement à terme échu.

En plus de cette commission, il est prévu une commission de surperformance qui vise à rémunérer le gestionnaire dès que **MCP EQUITY FUND** réalise une performance positive supérieure à celle de l'indice TUNINDEX.

Cette commission de surperformance qui est de 15% HT par an est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel réalisé et la performance annuelle de l'indice TUNINDEX.

Le calcul de cette commission se fait au jour le jour et vient en déduction de la valeur liquidative. Une provision ou le cas échéant une reprise de provision en cas de sous performance est comptabilisée à chaque calcul de la valeur liquidative.

L'Amen Bank assure les fonctions de dépositaire du « **MCP EQUITY FUND** ». Elle est notamment chargée à ce titre de :

- La conservation des actifs du **MCP EQUITY FUND**
- Le contrôle de la régularité des décisions du gestionnaire du **MCP EQUITY FUND**
- L'intervention de façon particulière à certaines étapes de la vie du **MCP EQUITY FUND**.

En rémunération de ses services de dépositaire, Amen Bank perçoit une rémunération annuelle de 0,16%(HT) de l'actif net avec un minimum de 5 000 dinars (HT) par an à partir de la 3^{ème} année de vie du fonds et une commission de clearing égale à 700 dinars (HT) par an.

UGFS ISLAMIC FUND

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

I- Rapport sur l'audit des états financiers :

1- *Opinion* :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement islamique « UGFS ISLAMIC FUND », qui comprenant le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement islamique « UGFS ISLAMIC FUND » au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2- *Fondement de l'opinion* :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "*Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers*" du présent rapport. Nous sommes indépendants du FCP « UGFS ISLAMIC FUND » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3- *Rapport de gestion* :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Gestionnaire du FCP « UGFS ISLAMIC FUND ». Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du FCP « UGFS ISLAMIC FUND » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4- Responsabilités du Gestionnaire et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers :

Le Gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultant de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est aux responsables de la gouvernance qu'il incombe d'évaluer la capacité du FCP « UGFS ISLAMIC FUND » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si les responsables de la gouvernance ont l'intention de liquider le FCP « UGFS ISLAMIC FUND » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux. Il incombe au Gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du FCP « UGFS ISLAMIC FUND ».

5- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II- Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1- Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du FCP « UGFS ISLAMIC FUND ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans le système de contrôle interne

2- Vérifications spécifiques :

2-1 Nous avons procédé à l'appréciation du respect par le fonds commun de placement islamique « UGFS ISLAMIC FUND » des normes prudentielles prévues par les articles 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001, tel que complété par les décrets n°2002-1727 du 29 juillet 2002 et n°2006-1248 du 02 mai 2006, ainsi que de la politique d'investissement telle que mentionnée dans le règlement intérieur. De cette appréciation, il ressort que les actifs du fonds en valeurs mobilières représentent 77,49% de l'actif total au 31 décembre 2019, soit une proportion inférieure au seuil maximum fixé à 80% par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

2-2 Par ailleurs, l'examen du rapport annuel du comité de contrôle charaïque, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019, révèle la non-conformité aux normes charaïques d'une action parmi le portefeuille-titres du FCP « UGFS ISLAMIC FUND », suite au dépassement du pourcentage d'endettement au ratio fixé à 33%, par le règlement intérieur du Fonds.

Tunis, le 20 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes :
Mohamed Karem SARSAR

BILAN
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2019	31/12/2018
Portefeuille-titres	4	62 567,132	65 051,444
Actions et droits rattachés		62 567,132	65 051,444
Titres OPCVM		0,000	0,000
Placements monétaires et disponibilités	5	18 173,153	16 164,935
Placements monétaires		0,000	0,000
Disponibilités		18 173,153	16 164,935
Créances d'exploitation		0,000	0,000
TOTAL ACTIF		80 740,285	81 216,379
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	6	2 024,893	2 030,117
Autres créditeurs divers	7	2 208,470	2 209,574
TOTAL PASSIF		4 233,363	4 239,691
ACTIF NET			
Capital	11	105 897,991	98 385,969
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		(21 409,281)	(13 609,748)
Sommes distribuables de l'exercice		(7 981,788)	(7 799,533)
ACTIF NET		76 506,922	76 976,688
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		80 740,285	81 216,379

ETAT DE RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<u>31 décembre</u>	
		<u>2019</u>	<u>2018</u>
Revenus du portefeuille-titres	8	<u>2 385,490</u>	<u>2 647,540</u>
Dividendes		2 385,490	2 647,540
Revenus des placements monétaires		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>2 385,490</u>	<u>2 647,540</u>
Charges de gestion des placements	9	(8 040,138)	(8 101,397)
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>(5 654,648)</u>	<u>(5 453,857)</u>
Autres charges	10	(2 327,140)	(2 345,676)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>(7 981,788)</u>	<u>(7 799,533)</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		0,000	0,000
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		<u>(7 981,788)</u>	<u>(7 799,533)</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0,000	0,000
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		4 430,314	6 283,980
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		3 116,474	(5 607,425)
Frais de négociation de titres		(34,766)	(64,562)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>(469,766)</u>	<u>(7 187,540)</u>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

(Montants exprimés en dinars)

	31 décembre	
	2019	2018
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	(469,766)	(7 187,540)
Résultat d'exploitation	(7 981,788)	(7 799,533)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4 430,314	6 283,980
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	3 116,474	(5 607,425)
Frais de négociation de titres	(34,766)	(64,562)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000	0,000
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	0,000	0,000
Souscriptions		
- Capital	0,000	0,000
- Régularisation des sommes non distribuables	0,000	0,000
- Régularisation des sommes distribuables	0,000	0,000
Rachats		
- Capital	0,000	0,000
- Régularisation des sommes non distribuables	0,000	0,000
- Régularisation des sommes distribuables	0,000	0,000
- Droits de sortie	0,000	0,000
VARIATION DE L'ACTIF NET	(469,766)	(7 187,540)
ACTIF NET		
En début de l'exercice	76 976,688	84 164,228
En fin de l'exercice	76 506,922	76 976,688
NOMBRE DE PARTS		
En début de l'exercice	1 000	1 000
En fin de l'exercice	1 000	1 000
VALEUR LIQUIDATIVE	76,506	76,976
TAUX DE RENDEMENT	(0,61)%	(8,54)%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31 DECEMBRE 2019

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT ISLAMIQUE « UGFS ISLAMIC FUND »

« UGFS ISLAMIC FUND », initialement dénommé « UGFS ETHICAL FUND », est un Fonds Commun de Placement en valeurs mobilières islamique régi par le code des organismes de placement collectif, promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, et par la loi n°2013-48 du 09 décembre 2013 relative aux fonds d'investissement islamiques.

Le Fonds a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 26 septembre 2013 sous le numéro 35-2013. Le Collège du Conseil du Marché Financier, a décidé en date du 20 février 2014, d'octroyer un agrément sous le numéro 08-2014 pour le changement de la dénomination de « UGFS ETHICAL FUND » en « UGFS ISLAMIC FUND ».

Le Fonds a été constitué le 18 septembre 2014. La date d'ouverture des souscriptions au public a été fixée au 11 décembre 2014.

Le Fonds « UGFS ISLAMIC FUND » est un fonds de catégorie mixte, opérant conformément aux règles de la finance islamique et destiné aux investisseurs acceptant un haut risque et qui sont à la recherche de placements conformes aux normes charaïques.

La politique d'investissement est arrêtée par un comité d'investissement qui définit les choix et les orientations des placements. L'Amen Bank est le dépositaire de ce fonds. Le gestionnaire est United Gulf Financial Services-North Africa (UGFS).

Le Fonds s'interdit d'effectuer des placements dans des sociétés dont l'activité ou les revenus ne respectent pas un certain nombre de principes charaïques et déontologiques. Le choix de ces placements est effectué sur la base d'un filtrage sectoriel et financier. Les titres choisis sont approuvés par un comité de contrôle charaïque.

Les actifs du fonds sont investis de la manière suivante :

- Minimum 50% de l'actif en actions cotées en bourse acceptées par le comité de contrôle charaïque;
- Maximum 30% de l'actif en valeurs mobilières, autres que des actions cotées, acceptées par le comité de contrôle charaïque ;
- Maximum 5% de l'actif net en OPCVM islamiques ;
- 20% de l'actif en liquidités et quasi-liquidités acceptées par le comité de contrôle charaïque.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2019, ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers. Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille- titres à leur valeur de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le fonds pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

3.1- Prise en compte des éléments de portefeuille-titres et des revenus y afférents

Les éléments du portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon. Les revenus des placements monétaires, sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Évaluation des éléments du portefeuille-titres

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres OPCVM Islamiques. Les titres admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché qui correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative en date d'arrêté.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

AUTRES INFORMATIONS EXPLICATIVES

AU 31 DECEMBRE 2019

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 62 567,132 DT et se détaille ainsi :

Désignation	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% Actif net
Actions & droits rattachés		53 248,543	62 567,132	81,78%
BEST LEASE	3 000	5 775,950	5 550,000	7,25%
DELICE HOLDING	330	5 191,801	3 437,940	4,49%
SAH	563	3 449,094	6 670,424	8,72%
OFFICEPLAST	2 450	6 537,082	6 590,500	8,61%
CEREALIS	1 100	5 281,435	6 677,000	8,73%
SIAME	1 760	3 720,369	7 214,240	9,43%
TPR	1 456	5 033,217	6 901,440	9,02%
ENNAKL	550	5 931,428	6 552,150	8,56%
SOMOCER	6 054	7 510,320	5 672,598	7,41%
SOTIPAPIER	1 000	4 495,407	6 968,000	9,11%
DA SAH 2018	520	322,400	332,800	0,43%
DA SAH 2019	4	0,040	0,040	0,00%
TOTAL		53 248,543	62 567,132	81,78%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste « Portefeuille – titres », sont indiqués ci-après :

Désignation	Coût d'acquisition	Plus (moins) valeurs latentes	Valeurs au 31 décembre	Plus (moins) valeurs réalisées
<u>Soldes au 31 décembre 2018</u>	60 163	4 888	65 051	
* <u>Acquisitions de l'exercice</u>				
Actions cotées	440		440	
* <u>Cessions de l'exercice</u>				
Actions cotées	(7 355)		(7 355)	3 116
* <u>Variation des plus ou moins valeurs latentes</u>				
Actions cotées		4 430	4 430	
<u>Soldes au 31 décembre 2019</u>	53 249	9 318	62 567	3 116

Note 5 : Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 18 173,153 DT et se détaille ainsi:

Placements monétaires et disponibilités	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% Actif net
Disponibilité	18 173,153	18 173,153	23,75%
Banque	17 187,837	17 187,837	22,47%
Sommes à l'encaissement	985,316	985,316	1,29%
TOTAL	18 173,153	18 173,153	23,75%

Note 6 : Opérateurs créditeurs

<u>Désignation</u>	<u>Au 31/12/2019</u>	<u>Au 31/12/2018</u>
Rémunération du gestionnaire	226,457	231,679
Rémunération du dépositaire	1 499,104	1 499,105
Commission clearing dépositaire	299,332	299,333
Total	2 024,893	2 030,117

Note 7 : Autres créditeurs divers

<u>Désignation</u>	<u>Au 31/12/2019</u>	<u>Au 31/12/2018</u>
Redevance CMF	6,434	6,468
Rémunération du CAC	1 920,995	1 920,995
Etat retenue à la source	281,041	282,111
Total	2 208,470	2 209,574

Note 8 : Revenus du portefeuille titres

<u>Désignation</u>	<u>Au 31/12/2019</u>	<u>Au 31/12/2018</u>
Revenus des actions	2 385,490	2 647,540
Revenus des titres OPCVM	0,000	0,000
Total	2 385,490	2 647,540

Note 9 : Charges de gestion des placements

<u>Désignation</u>	<u>Au 31/12/2019</u>	<u>Au 31/12/2018</u>
Rémunération du gestionnaire	900,268	961,530
Rémunération du dépositaire	5 949,918	5 949,916
Commission clearing dépositaire	1 189,952	1 189,951
Total	8 040,138	8 101,397

Note 10 : Autres charges

<u>Désignation</u>	<u>Au 31/12/2019</u>	<u>Au 31/12/2018</u>
Redevance CMF	75,634	80,780
Rémunération du CAC	1 921,000	1 938,103
Impôt & Taxe	105,000	120,000
Services bancaires et assimilés	225,506	206,793
Total	2 327,140	2 345,676

Note 11 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice 2019, se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2018

Montant	98 385,969
Nombre de parts	1 000
Nombre de copropriétaires	3

Souscriptions réalisées

Montant	0,000
Nombre de parts émises	0
Nombre de copropriétaires nouveaux	0

Rachats effectués

Montant	0,000
Nombre de parts rachetées	0
Nombre de copropriétaires sortants	0

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4 430,314
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	3 116,474
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	0,000
Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	0,000
Droits de sortie	0,000
Frais de négociation de titres	(34,766)

Capital au 31/12/2019

Montant	105 897,991
Nombre de parts	1 000
Nombre de copropriétaires	3

Note 12 : Autres informations

12.1. Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	<u>Au 31 décembre</u>				
	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Revenus des placements	2,385	2,648	2,495	2,491	2,754
Charges de gestion des placements	(8,040)	(8,101)	(5,114)	(5,106)	(4,469)
Revenus net des placements	(5,655)	(5,453)	(2,619)	(2,615)	(1,715)
Autres charges	(2,327)	(2,346)	(2,433)	(2,324)	(2,140)
Résultat d'exploitation (1)	(7,982)	(7,799)	(5,052)	(4,939)	(3,855)
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,000	(0,209)	0,446
Sommes distribuables de l'exercice	(7,982)	(7,799)	(5,052)	(5,148)	(3,409)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4,430	6,284	(1,501)	7,606	(7,501)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	3,116	(5,607)	0,884	(1,331)	(0,032)
Frais de négociation de titres	(0,035)	(0,065)	(0,045)	(0,126)	(0,398)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	7,512	0,612	(0,662)	6,149	(7,931)
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	(0,470)	(7,187)	(5,714)	1,210	(11,785)

Droits de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	7,512	0,612	(0,662)	6,149	(7,931)
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000	0,000	(0,014)	0,230
Sommes non distribuables de l'exercice	7,512	0,612	(0,662)	6,135	(7,701)
Valeur liquidative	76,506	76,976	84,164	89,877	88,890

Ratios de gestion des placements :

	<u>Au 31 décembre</u>				
	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Charges de gestion des placements/actif net moyen	10,48%	10,06%	5,88%	5,71%	5,03%
Autres charges/actif net moyen	3,03%	2,91%	2,80%	2,60%	2,41%
Résultat distribuable de l'exercice/actif net moyen	-10,40%	-9,68%	-5,81%	-5,53%*	-4,34%*

(*) Retraité pour les besoins de comparaison.

12.2. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les partis liées se détaillent comme suit:

- 1- Le règlement intérieur du fonds, prévoit que la société de gestion UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA (UGFS – NA) perçoit une commission de gestion de 1% HT par an, calculée sur la base de l'actif net de « UGFS ISLAMIC FUND ».

La rémunération du gestionnaire s'élève en TTC à 900,268 DT au titre de l'exercice 2019, contre 961,530 DT au cours de l'exercice 2018.

Le même règlement prévoit que la société de gestion perçoit, en outre, une commission de surperformance dès que le rendement annuel du fonds dépasse les 8%. Cette commission est de 10% HT de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement annuel minimum exigé de 8%. Une provision ou, le cas échéant, une reprise de provision en cas de sous-performance, est comptabilisée à chaque calcul de la valeur liquidative. La date d'arrêt de la commission de surperformance est fixée à la dernière valeur liquidative du mois de décembre.

Le prélèvement est effectué annuellement.

Cette commission est nulle au cours de l'exercice 2019, étant donné que le taux de rendement du fonds est négatif.

- 2- Le même règlement prévoit que le dépositaire AMEN BANK perçoit une commission annuelle de 0,2% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 2.500 DT en HT pour les trois premières années et de 5.000 DT en HT pour le reste des années.

La rémunération du dépositaire s'élève en TTC à 5.949,918 DT au titre de l'exercice 2019, contre 5.949,916 DT au cours de l'exercice 2018.

Le même règlement prévoit que le dépositaire AMEN BANK percevra une deuxième commission de Clearing d'un montant forfaitaire fixé à 1.000 DT en HT par an à partir de la 2ème année.

Les commissions de clearing perçues en TTC par le dépositaire au cours de l'exercice 2019, s'élèvent à 1.189,952 DT contre 1.189,951 DT en 2018.

- 3- Le même règlement, prévoit que le contrôle de la conformité du fonds avec les normes charaïques est assuré par un comité de contrôle charaïque composé d'experts indépendants et spécialisés en doctrine des transactions islamiques.

La rémunération de ce comité est fixée à un maximum de 3.000 DT par an et ce à partir de la 2ème année et elle est à la charge de « UGFS ISLAMICFUND ».

Cette rémunération est nulle au titre de l'exercice 2019.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

تقرير هيئة الرقابة الشرعية لصندوق الخليج المتحد للخدمات المالية الإسلامي

إلى شركة التصرف في صندوق الخليج المتحد للخدمات المالية الإسلامي

نحن أعضاء هيئة الرقابة الشرعية، تبعاً للمهام المنوطة بعهدتنا، قمنا بتدقيق العقود والمعاملات التي نفذها الصندوق خلال السنة المالية المنتهية في 31/12/2019 لإبداء الرأي في مدى التزام المؤسسة بأحكام الشريعة الإسلامية.

نتفق مسؤولية الالتزام بتنفيذ العقود والمعاملات طبقاً لأحكام الشريعة الإسلامية على إدارة الصندوق، أما مسؤوليتنا فتتعلق في إبداء رأي مستقل في مدى التزام الصندوق بذلك بناءً على تدقيقنا.

لقد قمنا بتدقيقنا طبقاً للمعايير والضوابط الصادرة عن هيئة المحاسبة والمراجعة للمؤسسات المالية الإسلامية التي تتطلب منا تخطيط وتنفيذ إجراءات التدقيق من أجل الحصول على جميع المعلومات والتفسيرات التي نعتبرها ضرورية لتزويدنا بأدلة تكفي لإعطاء تأكيد معقول بأن الصندوق ملتزم بأحكام الشريعة الإسلامية.

لقد دققنا على أساس فحص كل نوع من أنواع العقود والمعاملات المنفذة خلال الفترة، المدرجة بمحفظه الصندوق، ونعتقد بأن أعمال التدقيق التي قمنا بها توفر أساساً مناسباً لإبداء رأينا.

وقد أدت عمليات التدقيق إلى العثور على أسهم ضمن أصول الصندوق لا تتوافق مع أحكام الشريعة الإسلامية راجعة للشركات التالية:

- « SOMOCER » حيث أن نسبة التداول لهذه الشركة بلغت % 45,69 في حين أن النسبة القصوى المسموح بها هي % 33.

وتوصي الهيئة بضرورة التخلص من الاستثمار في شركة « SOMOCER » وذلك لعدم استجابته للمعايير الشرعية المعتمدة من قبل الصندوق.

رأي الهيئة: في رأينا أن الصندوق المشترك للتوظيف الجماعي "صندوق الخليج المتحد للخدمات المالية الإسلامي" خلال السنة المالية المنتهية في 31 12 2019 وباستثناء ما تمت الإشارة إليه آنفاً، التزم في إبرام العقود وتنفيذ المعاملات بمبادئ المالية الإسلامية وأحكامها.

أعضاء هيئة الرقابة الشرعية:

السيد منير قراجة



السيد منير التليبي



السيد برهان النفاقي

